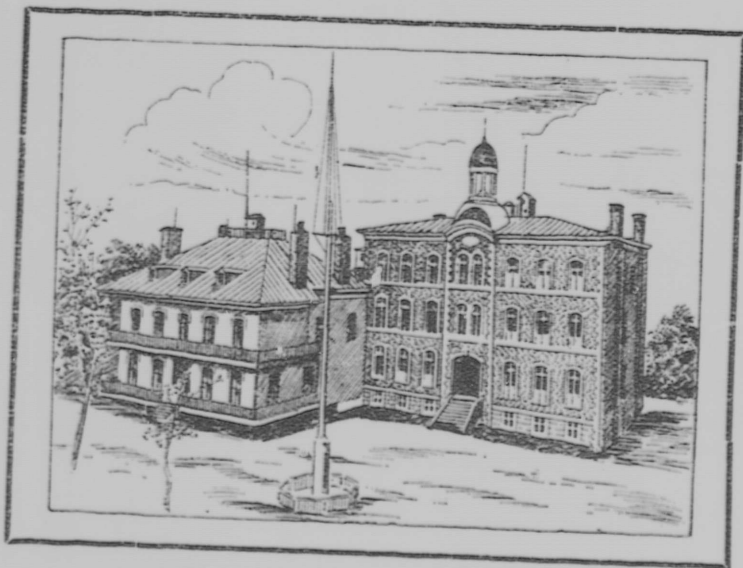

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

1857-1907



L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

dont on a célébré les nocés d'or les 25 et 26 septembre dernier.

Le cinquantenaire de l'École normale Laval

Les 25 et 26 septembre dernier ont eu lieu, à Québec, les fêtes du cinquantenaire de l'École normale Laval. Ces fêtes ont été grandioses : elles marquent une époque dans l'histoire de l'Instruction publique dans notre province. Dans la dernière partie de la présente livraison nous en commençons le récit. Ce n'est que dans la livraison de novembre que nous pourrons donner un récit détaillé des noces d'or de l'École normale Laval.

Souvenir historique

C'est le 16 octobre 1690 que Phipps parut devant Québec, et fit sommer Frontenac de se rendre à discrétion. « *Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons* », telle fut la vaillante réponse du gouverneur canadien.

Question professionnelle

« Peut-on m'obliger à terminer ma classe à midi juste et à la recommencer à 1 heure précise ? Ce temps libre est trop court, et pour l'institutrice et pour les élèves. »

Réponse : « Conformez-vous sans crainte à l'article 21 de la section 3, page 15 des *Règlements Refondus* du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Cet article se lit comme suit :

« 21. — *La récréation du milieu du jour sera d'au moins une heure et quart.* »

Éducation au Canada

Sous ce titre nous lisons la note suivante dans l'*Éducation chrétienne* de Paris, du 3 août 1907 :

« Le rapport sur l'année 1906 de M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, atteste le progrès que font dans ce beau pays les écoles de tous les degrés. Loin de se faire la guerre, l'État et l'Église unissent leurs efforts pour élever le niveau intellectuel et moral de la jeunesse. Le personnel enseignant n'est pas exclusivement congréganiste, mais les institutrices laïques, qui sont nombreuses, trouvent dans les maisons religieuses de précieux secours et une hospitalité fraternelle. C'est là que se tiennent, pendant les vacances, des congrès pédagogiques, où les meilleurs professeurs de Québec et de Montréal viennent instruire et encourager le personnel enseignant. Ces réunions sont fécondes en progrès de tout genre, et le pays tout entier en recueille les bienfaits.

PEDAGOGIE

De la préparation des classes

Le manuel n'est qu'un guide et un secours dans l'enseignement. L'enseignement direct, la leçon orale, joue un rôle prépondérant à l'école. Avec les exercices scolaires qui en sont le couronnement, tels que l'étude du texte, les devoirs écrits, etc., la leçon orale est le plus sûr moyen qui s'offre au maître pour prendre contact avec les élèves, éveiller et soutenir leur attention et les habituer à l'observation.

Mais, pour que l'élève retire des leçons du maître tout le bien qu'il a le droit d'en attendre ; pour que l'étude des textes et des devoirs écrits produise chez les enfants des résultats sérieux, il importe que la leçon orale ait été soigneusement préparée et que les devoirs ou exercices scolaires aient été choisis judicieusement avant d'être donnés à faire.

Une leçon qui n'est pas préparée est ordinairement une leçon nulle. Elle n'a aucun attrait pour celui ou celle qui la donne, ni d'intérêt pour l'élève.

Et si non seulement la préparation de la leçon orale a été négligée, mais si les multiples détails qui constituent à proprement parler *la classe*, — leçons, devoirs d'application, exercices divers — n'ont pas été prévus, l'indécision du maître fera perdre le temps aux élèves, et du désœuvrement naîtra bientôt le désordre.

On le voit, une bonne préparation de classe comprend donc 1° la préparation de la leçon orale (leçon qui roulera tantôt sur le catéchisme, tantôt sur la grammaire, tantôt sur l'histoire, etc.) ; 2° la préparation des exercices connexes à la leçon orale.

Rappelons en passant qu'en outre de la *préparation prochaine*, une autre préparation est nécessaire à l'instituteur (ou l'institutrice) qui veut faire tout son devoir : je veux dire la *préparation éloignée*. Cette préparation éloignée, c'est l'étude constante, persévérante, de tous les jours à laquelle un bon maître doit se livrer.

Sans cette préparation éloignée, la préparation quotidienne des classes devient difficile. L'instituteur qui a beaucoup et bien étudié sait trouver promptement les éléments nécessaires à la leçon qu'il élabore. Grouper ces éléments avec méthode, les présenter avec intérêt, c'est presque toute la leçon.

Appliquons ce qui précède à la leçon d'histoire du Canada, par exemple. On sait tout l'intérêt que l'histoire nationale offre aux élèves, lorsqu'elle leur est enseignée par un maître qui a soigneusement préparé sa classe. Voici comme exemple le développement sommaire de deux sujets de leçon.

La première leçon roule sur le *1er voyage de Jacques Cartier*.

Ce que le maître se propose, ce n'est pas tant de faire apprendre aux

élèves la date du 1er voyage de Cartier que de graver dans leur esprit cette grande leçon de patriotisme : « *En mettant pour la première fois le pied sur la terre canadienne, Cartier fit élever une croix qu'il salua respectueusement en présence des sauvages ; ce jour-là il traça la mission du peuple canadien-français.* »

Le maître a soin d'appuyer sa thèse sur le témoignage de l'histoire : il cite ici ce passage de Laverdière :

« Bientôt la violence des vents força les deux vaisseaux à chercher un refuge dans la baie de Gaspé. Là, Cartier fit planter, sur la pointe de l'entrée du bassin, une croix de trente pieds de haut, sous le croisillon de laquelle on mit un écusson en bosse à trois fleurs de lys, avec cette inscription : *Vive le roi de France.* »

« L'ouvrage terminé, les Français s'agenouillèrent devant la croix, la saluant respectueusement et montrant ensuite le ciel à ces barbares, pour leur faire entendre que c'est de ce signe que tous les hommes doivent attendre leur salut. Longtemps, les sauvages contemplèrent avec admiration cet ouvrage mystérieux. (1) »

Une image représentant l'acte édifiant et significatif du découvreur malouin fixe à jamais dans l'esprit de l'enfant la vérité historique enseignée. Enfin, le livre arrive avec son texte suivi, appuyant ce que la parole du maître aurait de trop fugitif.

La seconde leçon : *Le dévouement de Dollard.*

L'action se passe au Long Sault, sur la rivière Ottawa. La date, 1660, la cause du dévouement de Dollard et de ses compagnons, le résultat de la défense héroïque du vieux fort du Long Sault, toutes ces choses méritent d'être mises en relief. Mais ce qu'il importe surtout de graver dans l'âme de nos fils, c'est que le dévouement de Dollard est l'un des plus beaux traits de courage chrétien et de dévouement patriotique que renferme l'histoire du Canada.

On le sait, avant de quitter Ville-Marie pour le combat, les 17 jeunes héros avaient tous reçu pieusement la sainte communion. La veille de leur héroïque résistance, couronnée par une mort glorieuse, ces nobles jeunes gens, accomplissent un autre acte public de foi digne de tenter le talent de l'artiste. Voici le fait dans toute sa simplicité. Après avoir raconté l'arrivée des guerriers Iroquois au pied du Sault des Chaudières, l'abbé Ferland ajoute : « Les alliés (c'est-à-dire Dollard, ses compagnons et quelques Hurons et Algonquins) furent surpris : en ce moment, ils étaient à genoux, faisant la prière du soir. (2) »

Rien de plus admirable que cette scène du Long-Sault. C'est par un beau soir de mai, au bord d'une rivière sauvage, en pleine forêt vierge. Quelques jeunes gens résolus à sauver la jeune patrie contre des hordes barbares, se préparent au combat par la prière. Le soleil décline à l'horizon, et dans le calme d'une soirée printanière que troublent seuls les cris d'oiseaux, une

(1) Laverdière, *Histoire du Canada*, p. 4.

(2) Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, Tome I, p. 456.

petite troupe de jeunes gens récite pieusement le chapelet, puisant dans la prière la force nécessaire pour vaincre ou mourir brave.

C'est la même grande leçon donnée par Cartier dans la baie de Gaspé : « le sentiment national, pour être fort, doit s'appuyer sur le sentiment religieux. »

On le voit, les classes préparées avec soin donnent à l'enseignement du maître un caractère que la leçon improvisée ne saurait avoir.

Et comme il est du strict devoir de l'instituteur de donner avant tout à ses élèves une éducation chrétienne et patriotique qui vivifie leur âme, comme l'air qu'ils respirent vivifie leurs poumons, son enseignement pour être digne de l'école ne doit pas être abandonné au hasard du moment, mais plutôt préparé chaque jour avec soin. En agissant ainsi, l'instituteur et l'institutrice formeront l'esprit de leurs élèves de toutes les vertus que réclame notre état social.

L'avenir repose sur ces jeunes générations ; la vie entière de toutes ces âmes est en germe dans l'école, et ce germe c'est l'esprit qui émane de nous-mêmes.

C'est ainsi que notre enseignement, après avoir exercé son action bienfaisante sur nos jeunes filles et nos garçons, durant le temps si court de l'école, laissera une empreinte ineffaçable sur ces jeunes natures qui deviendront pour la plupart des pères et des mères de famille, des chrétiens actifs qui comprendront la grandeur de leur mission.

C.-J. MAGNAN.

Un noble exemple

Dans une autre page, nous disons un mot de la belle cérémonie dont la paroisse de Beauport a été témoin le 1er septembre dernier. Ce jour-là, S. G. Mgr l'Archevêque de Québec a fait la bénédiction solennelle de l'école Saint-Edouard, fondé par M. l'avocat J.-E. Bédard.

En dotant sa paroisse d'un superbe établissement scolaire, M. Bédard a accompli un acte admirable de patriotisme. Son exemple mérite d'être hautement loué. Nous souhaitons que M. Bédard ait un imitateur dans chaque paroisse.

Monseigneur Th.-G. Rouleau

A l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'École normale Laval, M. l'abbé Th.-G. Rouleau, le sixième Principal de cette institution, a été l'objet de la paternelle attention de Sa Sainteté Pie X. Au grand banquet des anciens élèves qui a eu lieu le 26 septembre, Sa Grandeur Mgr Bégin, aux applaudissements des convives, a annoncé que le Pape avait élevé M. l'abbé Rouleau à la dignité de Prélat domestique de Sa Sainteté.

L'Enseignement Primaire offre à Mgr Rouleau ses sincères et respectueuses félicitations.

CONSEILS PRATIQUES

Défauts essentiels contre lesquels il faut le plus vivement se tenir en garde dans l'enseignement (1)

Malgré la préparation sérieuse et effective de votre classe, malgré toute l'efficacité de votre méthode, il vous arrive quelquefois de vous heurter contre certaines difficultés, il y a une partie de votre tâche dans laquelle vous réussissez moins bien.

D'où vient ce mal ? et que faire pour y remédier ?

Quels sont donc les défauts contre lesquels vous devez vous tenir en garde dans votre enseignement ? Première question que nous poserons.

Le premier défaut, Mesdames, c'est l'*obscurité*. En général, lorsque nous nous adressons à des jeunes enfants, nous ne proportionnons pas assez nos exposés à leur force d'attention et à leur degré d'intelligence.

Or, dans notre enseignement aux petits, nous devons bannir de notre vocabulaire les termes abstraits, les expressions trop recherchées qui leur seraient inconnues ; nous devons multiplier les images et les traits ; employer les mots propres des objets et des choses, car si nous nous servons de mots au sens figuré, les enfants ne nous comprennent pas. Nous devons prendre le ton de la causerie toute maternelle plutôt que celui du discours. Avec les petits sachons redevenir petits, arrêtons-nous à l'essentiel, à tout ce qui leur est assimilable. « Il faut suivre l'enfant et non le devancer, » nous dit Rousseau.

Reconnaissons, Mesdames, que s'il y a des poètes obscurs, il y a aussi des maîtres et des maîtresses qui manquent de clarté dans leur langage pédagogique ; leur parole glisse sur les intelligences, leurs idées sont mal liées, leurs phrases sont trop longues, les enfants ne les comprennent pas, et par suite leurs leçons ne pénètrent pas, l'oreille seule est frappée, mais l'esprit ne reçoit rien.

L'obscurité a de funestes conséquences dans l'enseignement. Les élèves assistent aux leçons sans en tirer aucun profit ni pour l'école ni pour l'au-delà de l'école. Or si les bases manquent, nous savons combien il est difficile de combler les lacunes des premières années, il faut sans cesse revenir en arrière, c'est pourquoi, Mesdames, si jeunes que soient nos élèves, il est de la plus haute importance de ne rien livrer aux hasards de l'improvisation. Soyons toujours en quête d'idées, de tours, d'expressions accessibles à nos enfants, même aux plus inintelligentes et aux plus endormies, que notre langage soit le leur ; si simple qu'il nous paraisse, ce vocabulaire sera le seul qu'elles comprendront et qu'elles écouteront ; elles se retrouveront dans nos expressions et nous les éclairerons véritablement.

(1) Reproduit d'une série de conférences publiées dans l'*Ecole Française*.

Si nous nous adressons à des élèves des cours moyen et supérieur il, est certain que nous ne pouvons conserver un tour de langage aussi concret, aussi enfantin, nous pouvons et nous devons faire appel à l'effort pour habituer l'enfant à parler, à rendre en bon français ses pensées et ses sentiments. Cessons un peu de recourir aux sens pour captiver les intelligences, usons du langage moins concret au cours moyen, abandonnons-le, suivant les forces et l'âge des élèves, au cours supérieur.

Mais où nous sommes plus facilement obscures, c'est dans l'enseignement collectif. Une maîtresse qui a les trois cours avec leurs diverses sections se trouve exposée à voler trop haut pour les unes, à descendre trop bas pour les autres, il s'ensuit qu'elle devient obscure pour toutes si elle n'invente pas des ressorts puissants pour être comprise de toutes. L'enseignement oral suppose l'intervention fréquente des élèves ; la maîtresse qui réunit dans sa classe des enfants de forces différentes doit mener de front l'emploi du mode collectif et du mode individuel.

Faisant d'abord sa leçon pour toutes dans un langage simple et familier, elle s'arrête aux détails nécessaires à chaque groupe, puis s'adresse à quelques élèves en particulier, dans les différentes sections ; l'entraînement du nombre entretiendra l'émulation et la leçon commune donnera les résultats attendus.

Le deuxième défaut à éviter est la *diffusion*.

Ce défaut se rencontre surtout chez les débutantes ; dans le premier élan du professorat, dans leur première ferveur pédagogique, les jeunes institutrices veulent donner plus de chair et plus de muscles aux matières de leurs programmes ; il semble qu'elles ont hâte de communiquer tout leur savoir et souvent leurs leçons dégèrent en conférences et en discours sans fin. C'est que nos chères éducatrices oublient que les cerveaux de leurs pauvres enfants ne peuvent prendre de leurs leçons que ce qu'elles peuvent emporter ; si les exercices scolaires ne sont pas mesurés sur le temps, sur les intelligences, sur les besoins des élèves, si notre enseignement est diffus et mal cadré, les enfants s'épanchent en distractions, en bavardages, en un alanguissement qui, au fond, nous avertit qu'un repos est nécessaire, exigé par la nature elle-même.

Nos leçons doivent être courtes, pas de détails inutiles, pas de digressions oiseuses ; n'enseignons que ce que les enfants sont en état de comprendre ; ne les pressons pas, donnons-leur surtout ce qui pourra leur être utile plus tard, quand elles seront devenues grandes.

L'enseignement diffus ne pénètre pas dans l'esprit de l'enfant pour s'y fixer ; si les leçons ne sont pas nettement données par la parole de la maîtresse, les enfants ne font pas de réels progrès, elles saisissent difficilement les questions et ne trouvent pour répondre aux interrogations que des éléments confus, leur pensée reste embrouillée ; leur esprit s'habitue peu à peu à la nonchalance, incapable qu'il est de recevoir un enseignement diffus, il ne peut rien donner à son tour.

Un troisième défaut contre lequel nous devons nous mettre en garde dans notre enseignement, c'est de ne pas assez apprendre à l'enfant à *apprendre*.

Ce défaut se rencontre aussi bien chez l'éducatrice expérimentée que chez la jeune débutante.

Nous ne savons pas assez restreindre notre programme pour l'accommoder autant que possible aux *besoins vrais* de nos élèves, nous ne les mettons pas assez en état de compléter plus tard leur instruction. Souvent dans notre empressement à les pourvoir de connaissances, nous ne leur laissons pas assez le temps de voir, d'observer, d'expérimenter ; elles nous écoutent, nous comprennent même ; nous marchons, nous sommes en mesure avec notre règlement, peut-être en avance, cela ne suffit pas. Si notre enseignement n'est pas fondé sur l'observation des choses sur les choses elles-mêmes, si nous n'avons pas le soin d'écarter tout ce qui est mécanique, si nous ne laissons pas à nos élèves une place à leur initiative personnelle, nous ne leur donnerons pas le goût de faire fructifier, au lendemain de l'école, les enseignements reçus sur les bancs de la classe, nous ne leur suggérerons pas le désir d'apprendre.

II.—Que faut-il faire pour éviter ces défauts ?

Pour éviter de tomber dans ces défauts, Mesdames, nous devons employer la méthode socratique et la méthode inductive qui nous permettent de nous assurer si nos leçons ont été suivies et écoutées, si elles ont fait dans l'intelligence de nos élèves un vive lumière. La répétition est l'âme de l'instruction, a-t-on dit ; ne craignons pas de nous répéter, de donner à notre pensée plusieurs formes ; si nous n'avons pas été comprises en employant telle ou telle expression, cherchons-en une autre plus à la portée de nos enfants.

Pour obtenir d'heureux résultats la clarté, la précision, même une certaine concision sont nécessaires, même indispensables. Ne fatiguons pas nos auditrices par des longueurs et par une stérile abondance de mots, d'expressions recherchées. ne laissons ni ombre, ni obscurité dans les esprits.

Les programmes ont, en général, l'étendue que nous voulons bien leur donner ; observons l'esprit de nos programmes, mais ne nous arrêtons pas à la lettre. Ce qui peut convenir à un groupe d'enfants, ne convient pas à un autre ; ce qui répond aux besoins de certains milieux pourrait être inutile à certains autres. Dressons, nous-mêmes, au commencement de l'année scolaire, la répartition des matières que nous devons enseigner ; faisons un programme concentrique approprié à nos élèves, afin que toutes emportent de l'école des notions claires, précises sur chacune des matières obligatoires. Si notre enseignement est bien équilibré, donné avec mesure, le progrès est certain ; non seulement nos élèves nous comprendront et nous suivront, mais elles sentiront la nécessité de compléter leur instruction après l'école, et le vif désir de participer à des sociétés de perfectionnement intellectuel et moral.

Ce qui rendra nos leçons claires et précises, ce qui nous permettra surtout de rester dans le cadre voulu de notre enseignement, c'est la préparation de la classe ; nous ne reviendrons pas sur ce sujet que nous avons traité dans une de nos premières conférences, disons seulement que la préparation de la classe est d'autant plus indispensable que la leçon doit être plus simple et plus élémentaire.

S'il est aisé de communiquer toute sa pensée à un auditoire d'adultes, il n'est pas si facile de savoir se borner aux connaissances d'un jeune auditoire.

Pensons souvent aux points essentiels sur lesquels il faut insister, aux moyens de provoquer la saine curiosité d'apprendre, nous inspirant souvent de cette maxime : « Enseigner, c'est choisir ».

A. VAGNER.

DOCUMENTS OFFICIELS

Bureau Central des Examineurs catholiques

SESSION DE JUIN 1907

LISTE DES CANDIDATS DIPLOMES

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE :

MONTREAL

Elémentaire français.—d'une manière satisfaisante.—Carrières, M.-Sylvina ; Roy, Berthe ; Laurin, M.-Honora ; Hotte, M. Lse-Agnès-Anna ; Desrochers, Anna ; Richard, M.-Albertine ; Desloges, Mary ; Labelle, Hermine ; Lamarre, M.-Laurentia ; Bourdeau, Sabine ; Reid, Cécile ; Lalonde, M.-Florestine ; Berthiaume, Marie-Anna ; Leduc, M.-Antoinette ; Monette, Florine-Corona ; Bertrand, Armandine ; Lussier, Anne-Juliette-B. ; Papillon, M.-Antoinette-Emélia ; Bissonnet, Jeanne-Agnès ; St-Onge, M.-Marg.-Sudélie ; Bellefleur, Lucienne-Olivine ; L'Allier, M.-Bl.-Bertha ; Fontaine, Bernadette ; Demers, M.-Lse-Philomène.

Elémentaire français.—avec distinction.—Beauchamp, M.-Lse.-Cordélia ; Gariépy, M.-Louise ; Lamarche, M.-Lse.-Anne-Régina ; Audet, M.-Lse ; Loranger, Emma ; Provost, M.-Régina ; Tremblay, Blandine ; Serré, Maria ; Monette, M.-Armandine ; Vaillancourt, Albertine ; Lanouette, M.-Berthe-Florida ; Pilon, Corinne-Elisabeth ; Verville, M.-Odélie-Alice ; Lacourse, M.-Rosalia.

Elémentaire anglais.—d'une manière satisfaisante.—Armstrong, Henry-Daniel.

Elémentaire anglais.—avec distinction.—Maguire, Patrick ; Beauchamp, Marie-Elisa.

Elémentaire français et anglais.—avec distinction.—Lapierre, Louis-A.

Elémentaire anglais et français.—d'une manière satisfaisante.—O'Grady, Imelda ; Caza, Stella.

Elémentaire anglais et français.—avec distinction.—Heough, M.-Ethel.

QUEBEC

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Giguère, M.-Léa ; Nadeau, M.-Laura ; Roy, M.-Valéda ; Gingras, M.-Amanda-Cédule ; Leclerc, M.-Léonie ; Pelletier, M.-Arthémise ; Roberge, M.-Lucie ; Denis, Monique ; Desrochers, M.-Claire ; Paquet, M.-Lucie-Adèle ; Cayon, Hélène ; Parent, Philomène ; Delisle, Marie-Anne ; Ouellet-

te, M.-Alexandrine ; Lapierre, Laura ; Vien -Léda ; Lemieux, Alphonsine ; Goselin, Foédéra ; Samson, Alexina ; Matte, Marie-Louise ; Beaudet, Eva ; Habel, Marie-Louise ; Vallée, M.-Rose-Anna ; Gourdeau, M.-Blanche-Gabrielle ; Plante, Marie-Ange ; Laliberté, Marie-Louise ; Lemieux, M.-Lydia ; Pelletier, Régina.

Elémentaire français.—Distinction.—Boucher, M.-Antoinette ; Cayer, Rose ; Legendre, M.-Alma ; Bourget, Régina ; Bussière, M.-Eva ; Hamel, M.-Rose ; Gagnon, Philomène ; Alain, M.-Laure-Blanche ; Goulet, M.-Alphonsine ; Ouellette, M.-Alice ; Gagnon, Maria-Jeanne ; Angers, M.-Joséphine ; Fortier, Clara ; Hébert, M.-Hélène ; Boisvert, M.-Ange ; Bolduc, M.-Alba ; Olivier, Marie Ange ; Plourde, Marie ; Laplante, Anna-Marie ; Proteau, Antonine ; D'Anjou, Marie ; Gagnon, Aimée ; Ouellette, Alexina ; Hamel, M.-Antoinette ; Bélanger, M.-Zénaïde-Alice ; Hardy de Chatillon, M.-Elise-E. ; LaRoche, M.-Angéline ; Lemay, M.-Florida ; Tétu, M.-Adéline ; Montminy, M.-Anne-Mélanie ; Gagné, Alice ; Desrochers, M.-Anysie-Émer. ; Auger, Fabiola ; Laliberté, M.-Lse-Alice ; Bilodeau, Blanche ; Pérusse, M. Sophie ; Giguère, Marie-Anna ; Gauthier, Corinne ; Dallaire, Alice ; Lévesque, Blanche ; Drouin, Blanche ; Boulanger, M.-Delphine ; Proulx, M.-Eveline-Agnès ; Marcotte, Philomène ; Mercier, M.-Lse-Denise ; Bilodeau, M.-Léa ; Nadeau, M.-Rose-Hedwige ; Sauvageau, Antoinette ; Paquin, Rose-Délina ; Labrecque, M.-Anne-Alice ; Caron, M.-Hermina ; Auger, Laura ; Anctil, Maria-Anna ; Dion, M.-Anne-Eva ; Coulombe, M.-Angéline ; Mailly, M.-Gratia-Antoinette ; Lemay, M.-Eva-Lucienna ; Bouffard, Gracia ; Labrecque, M.-Alfreda ; Lehoux, Marie-Virginie ; Goulet, Marie-Lydia ; Morin, Marie-Anne ; Côté, M.-Rose.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—McKenna, Mary-Lucie ; McGee, Alice-Fran-ces.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Lévesque, Berthe-Alice ; Audet, M.-Anne-Aimée.

TROIS-RIVIERES

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Guay, M.-Mélanie ; Lesmerises, Marie-Anne ; Trudel, Blandine ; Cloutier, M.-Blandine ; Vachon, Corinne ; Meunier, M.-Anaïs ; Lamothe, Cécile ; Cyrène, Blandine ; Germain, Rose-Anna ; Meunier, Albertine ; Perrault, M.-Rose-Blanche ; Bélanger, M.-Elise ; Dupont, M.-Oria-Georgina ; Brouillette, Marie ; Gélinas, Bertha ; Jacob, Eva ; St-Arneault, Alda ; Rondeau, M.-Gertrude ; Laquerre, M.-Rose-Anne ; Veillet, Clara ; Côté, Marie-Ange.

Elémentaire français.—Distinction.—Cossette, Auréa ; Lefebvre, Mathilda ; Dufresne, Anita ; Lamy, M.-Malvina ; Jolette, Fabiola ; Comtois, Aurore ; Sawyer, M.-Anne-Sévérine ; Bigué, M.-Berthe-Olive ; Devault, M.-Blanche-Aurore ; Roy, M.-Angéline ; Cossette, Bella ; Baril, M.-Alma ; Bertrand, M.-Amanda ; Marchand, Mérida ; Dusablond, M.-Laure-Aurée ; Lanouette, Blandine ; Mongrain, Alma.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Ellyson, Marie-Anne ; Prince, M.-Gracia ; Pelletier, M.-Florella-Clara ; Girard, Hortense ; Pellerin, Rosanna ; Jutras, M.-Alida ; Mathieu, M.-Rose ; Pinard, Alice ; Roy, Rachel ; Milot, Berthe ; Foucault, M.-Méléda ; Legris, Cécile ; Hamel, Elézina ; Laramée, M.-Elizabeth ; Girard, M.-Eulalie ; Boisvert, M.-Anne ; Girard, M.-Clarence-Alma ; Hébert, M.-Amanda ; Rock, Marie-Anne ; Ver-ville, M.-Rose-Amanda ; Carignan, Léa ; Côté, Béatrix ; Lupien, Marie ; Tourigny, Florida ; Pelletier, Eva ; Lambert, M.-Anne ; Courchesne, M.-Emélie ; Pelletier, M.-Alice ; Lemaire, M.-Obéline ; Gagnon, Albina ; Roy, Annette ; Milot, M.-Anne-Eva ; Bécotte, Victoria ; Dupuis, Yvonne ; Boucher, Adéline.

Elémentaire français.—Distinction.—Côté, M.-Elodie ; Dupont, Marie-Gracia ; Hébert, Antoinette ; Cartier, M.-Clara ; Laramée, M.-Anne-Amabilis ; Maher, M.-Anne-Alice ; Thibault, Bernadette ; Champagne, M.-Bl.-Yvonne ; Arseneau, M.-Laura-Bertha ; Constant, M.-Bertha ; Dubois, M.-Ida-Rosa ; Béland, M.-Jeanne ; Lemire, M.-Anne-Phil.-Florette ; Lafond, M.-Eva ; Désilets, Anaïs ; Cormier, Hénéline ; Rheault, M.-Sara ; Loranger, Laura ; Deschenaux, M.-Alice ; Landry, Aldéa ; Chassé, Anna ; Turcotte, Angéline ; Bourque, Marie-Lse. ; Massé, M.-Rose-Émilie ; Bergeron, M.-Emélie ;

time ; Beaulieu dit LeBel, Augustine ; Dubuc, Ernestine ; Bellemarre, M.-Rose-Béatrice ; Lemire, M.-Cédélie ; Lesage, M.-Eugénie ; Abram, M.-Alberta ; Fontaine, Marie-Lse ; Derouin, M.-Luciana ; Picard, M.-Léda ; Provencher, M.-Elizabeth-A ; Beaumier, M.-Laurette ; Proulx, Léonida ; Roberge, M.-Anne ; Foucault, Flore ; Veilleux, M.-Jeanne ; Bérard, M.-Anne.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Desmarais, Hortense ; Trudel, M.-Rose-Anna ; Charbonneau, M.-Rose ; Cabana, Valsérine ; Drapeau, Maxima ; Desautels, Aurore ; Deslandes, M.-Dorothee-Clara ; Leduc, Régina ; Desnoyers, Corinne ; Brodeur, M.-Anne-Justine.

Elémentaire français.—Distinction.—Desmarais, Léa-Rosanna-Amanda ; Gaucher, Anna-Rose-Alma ; Vallières, M.-Anne ; Bourret, M.-Régina ; Trudel, M.-Anne ; Letendre, Laura ; Coulombe, Maria-Aurélia ; Beaudry, Maria ; Kéroack, M.-Anne ; Paulin, M.-Hermina ; Laforce, M.-Olivine-Emma ; Vincent, Valéda ; Labonté, M.-Régina ; Parent, M.-Anne ; Léveillé, M.-Amabilis ; Trudeau, M.-Josephine-Graz ; Fagnan, Laura ; Brasseur, M.-Lse ; Harnois, M.-Rose ; Tessier, M.-Adélia ; Blanchard, M.-Anna ; Robert, Hélène-Anne ; Brousseau, M.-Anna ; Allard, Clarinda ; L'Etoile, M.-Léa ; Brouillard, Exérine ; Perrault, M.-Rosanna-Rosilda ; Charland, M.-Rose ; Chagnon, M.-Mathilde-Alexina ; Brodeur, M.-Anne-Délia ; Daigneault, M.-Clérinda ; Nicholls, M.-Alice-Eugénie ; Leduc, M.-Anne ; Cordeau, Maria-Angéline ; Valois, M.-Lse-Anna ; Brasseur, Marthe ;

Elémentaire anglais.—Distinction.—McMahon, Ann-Suzan.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Félix, Aurore ; Côté, Laura.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Ellis, Ellen.

RIMOUSKI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Tardif, M.-Géraldine ; Plourde, M.-Hélène-Madeleine ; Thérault, M.-Zoile ; Labrie, Joséphine ; Fortin, Hedwidge ; Lepage, M.-Hermine ; Dumas, M.-Anne-Adélia ; Huart, Délina ; Pinault, Cécile ; Riverin, M.-Berthe-Yvonne.

Elémentaire français.—Distinction.—Ruest, Eugénie ; Rousseau, Rose-de-Lima ; LeBel, M.-Anne-Albina ; Dumais, M.-Anne-Ernestine ; Parent, M.-Bl.-Alice ; Rioux, M.-Claire ; Bérubé, M.-Eve ; Bérubé, M.-Jeanne-Caroline ; Gagné, Elisabeth.

STE-MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Gagné, M.-Audiana ; Dorval, M.-Euphrasie-Alma ; Lapierre, M.-Emma-Ludivine ; Gagnon, M.-Julie-Alice ; Ferland, M.-Anna-Hermina ; Blais, Rose-de-Lima.

Elémentaire français.—Distinction.—Veilleux, M.-Anne-Zélie ; Giguère, M.-Olive ; Roy, Emérentienne ; Roy, Maria-Arthémise ; Jolicœur, M.-Anne ; Roy, M.-Rose-Anna ; Grondin, Mathilda ; Paradis, Alexandrine ; Nadeau, M.-Lse ; Landry, M.-Yvonne ; Gagné, M.-Léonie ; Lessard, M.-Angéline ; Ferland, M.-Anne-Philomène ; Paulin, M.-Léda ; Beaudoin, Maria ; Boulanger, M.-Emélia ; Boulanger, M.-Rosaria-Dolorès ; Blais, Clara ; Lacasse, M.-Alice ; Veilleux, Delvina ; Pomerleau, M.-L.-Florilda ; Hamel, M.-Rose-Délia ; Poulin, M.-Délina ; Cloutier, Bernadette ; Giguère, Aldérie ; Vachon, M.-Ajmoza ; Dumas, Alphonsine ; Beaudoin, M.-Angéline ; Carrier, M.-Ernestine ; Laflamme, M.-Anna ; Gosselin, Léda ; Goulet, M.-Généria ; Gagné, M.-Alice ; Naud, Emma ; Morin, Elodie ; Fortier, Angéline ; Havard, Albertine ; Morin, M.-Anne ; Bisson, Sara ; Bisson, Angéline ; Pomerleau, M.-Aurore ; Blais, M.-Eugénie ; Lecours, M.-Lse-Olivine ; Bisson, Alphonsine ; Gagné, M.-Emma-Exilia ; Ferland, Anne-Marie.

Elémentaire français.—Grande distinction.—Roy, Marie-Eugénie.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Hennessy, Mary ; Leclerc, M.-Emma ; Donohoe, Ann ; Legendre, Marie-Esther-Rose.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Simard, M.-Rosa; Bélisle, M.-Rose; Beaudoin, M.-Odwilda; Flynn, Annie; Tétrault dit Ducharme, Arsélia.

Elémentaire français.—Distinction.—Lacroix, M.-Anne-Rose-Anna; Lallier, Adéline; Godbout, Laurence; Reid, Ernestine; Fournier, M.-Louise; Rousseau, M.-Délia; Bélanger, M.-Céline; O'Bready, Gabrielle; Bélisle, M.-Anne-Isabelle; Ouellette, Anna; Allard, M.-Théodine-Phalocé; Labrecque, M.-Rébecca; Beaudoin, M.-Anne; Audet dit Lapointe, M.-Sabine; Hémond, Clara-Jane; Boutin, M.-Anna; Paquet, Azéline; Bergeron, Alfa; Dion, Eva; Gagnon, Elisabeth; Poulin, Anna; Pomerleau, Florida; Castonguay, Antonia; Loïselle, Yvonne; Beauvais, Alexina; Bergeron, Florianne; Désorcy, Cordélia; Parenteau, M.-Rose; Rivard, M.-Rose; Trudeau, Rose-Alma; Provost, M.-Alice, Lépine, M.-Anne; Lambert, M.-Léontine-Berthe; Connolly, M.-Anne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Boudreau, Antoinette; Trudeau, Délina; Boucher, Marie-Louise.

JOLIETTE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Amireault, M.-Rose; Bourgeois, M.-Léontine; Marion, M.-Elise-Rose-de-Lima; Delorme, M.-Aza-Edouilda; Perrault, Rose-Anna; Champagne, M.-Lse-Délia; Massé, Marie; Lafortune, Maria-Ida; Johnson, M.-Alice-Elmina; Bélair, Florentine; Thouin, M.-Anna; Brunel, Alberta; Marion, Ernestine; Blouin, M.-Anne-Agnès.

Elémentaire français.—Distinction.—Bourque, M.-Rose-Alma; Lord, M.-S.-Julienne-Ida; Coderre, M.-Anne; Sincerny, M.-Anne-Florentine; Coutu, Délia; Joly, M.-Louise; Lévesque, M.-Rose; Charland, Marie; Paquin, M.-Virginie; Ducharme, M.-Flore; Laporte, Elisabeth-Fleurida; Alary, M.-Lse-Flore-Albina; Baillargeon, M.-Armandine; Ratelle, Laura; Perrault, M.-Dorilda; Sicard, Astérie; Clermont, M.-Anna; Tessier, Eva; Roch, M.-Reine-Eugénie; Bellerose, Bernadette; Ménard, Apolline; Pelletier, M.-Laura-Albertine; Prévile, M.-Léontine; Landry, M.-Aurore-Cécile; Lambert, M.-Alda; Lambert, M.-Exilda; Courchesne, M.-Eug-Ida; Dupuis, Rose-Anna; Loranger, M.-Berthe; Venne, M.-Blanche-Victoria; Fisette, M.-Anne-Victoire; Maurice, M.-Lydia.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Lane, M.-Anne-Vilatine-Catherine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Lefrançois, M.-Eva.

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Archambault, M.-Clérinda; Guillette, M.-Rose-Alma; Caseault, Anna; Brières, M.-Anne-Ernestine; Plante, Emma.

Elémentaire français.—Distinction.—Cinq-Mars, Aline; Meunier, M.-Eva-Ezélia; Ménard, Dinora.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Cleary, Mary-Estella.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lebœuf, Lumina; Rolland, M.-Gorgianna; Déniger, Céline-Maria; Forget, Béatrice; Dumesnil, Eva; Sauvé, M.-Albina; Filiatrault, M.-Valentine; Gareau, Virginie.

Elémentaire français.—Distinction.—Caza, M.-May-Orpha; Payant, Yvonne; Pateuaude, Sylvia; Cueillevie, M.-Mosa-Eva; Lacoste, M.-Dolorée; Levasseur dit Carmel, Aldina; Dorais, M.-Eugénie; Lebœuf, M.-Denise; Pilon, M.-Louise; Demers, Rose-Anna; Hébert, Alice; Dugas, M.-Apra; Burgoyne, Marg.-Delphine; Pinsonneault, M.-Clara.

Elémentaire anglais.—Distinction.—McKeegan Elisabeth.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Saumier, Victoria.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Bourcier, M.-Cécilia.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—McKenzie, Isabella.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Boisvert, M.-Eva; Roberge, Anna-Marie; Croteau, Théodora; Désilets, Ernestine; Lecomte, Eva; Nault, Rachel; Morin, M.-Eméline; Côté, Rosanna.

Elémentaire français.—Distinction.—Poulin, Florida; Buisson, Bernadette; Côté, M.-Exilia; Grégoire, Sara; Vidal, M.-Anne; Germain, Berthe; Paradis, Maria-Régina; LeBlanc, Rosa; Provencher, Alma; Sylvestre, Médora; Houle, Laetitia; Rheault, M.-Eugénie-Agnès; Lamothe, M.-Eva.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—LeBel, M.-Rose-Céculie; Bouchard, Emma; Laplante, M.-Rose-Jeanne; Lajoie, Blanche; Potvin, M.-Bernadette; Lapointe, M.-Alphonsine; Dubé, M.-Zélie-Geneviève; Cloutier, Céline; Morin, Clorinthe; Dubé, Joséphine; Gagnon, Zoé; Bérubé, M.-Anna-Alphéda; Lafontaine, Loretta; Rioux, Phébee; Paradis, M.-Anna; Martin, M.-J.-Anne; Gagnon, Adèle; Duval, Anna.

Elémentaire français.—Distinction.—Soucy, M.-Euphémie; Blanchet, M.-Anne; Paturel, Caroline-Louise; Landry, M.-Louise; Dionne, M.-Anne; Ward, M.-Alice; Tardif, Rose-Anna; Michaud, M.-Hedwidge; Pelletier, Annie; Bérubé, M.-Anne; Dumais, M.-Lse.-Alphonsine; Pelletier, Anne-Marie; Gagnon, Joséphine; Labbé, M.-Albertine; Ouellet, Amanda; Cuellet, M.-Anne-Léda.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Robinson, M.-Louise; Tremblay, M.-Cécile; Couture, M.-Bl.-Régina; Fortin, M.-Stella.

Elémentaire français.—Distinction.—Bergeron, Julie-Anna; Gauthier, Adélia; Tremblay, Albertine; Tremblay, M.-Berthe; Hamann, Stella; Hudon, Albertine; Simard, Albertine; Côté, M.-Laure; Michaud, Jeanne; Girard, Alice; Hudon, Marie-Julienne.

LA BAIE ST-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Bouchard, Alice; Boily, M.-Diane-Flamine.

Elémentaire français.—Distinction.—Tremblay, M.-Alice; Perron, M.-Louise; Côté, M.-Alice-Albertine; Dufour, M.-Louise; Tremblay, M.-Blanche; Desbiens, M.-Virginie; Simard, Albertine.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Hinse, Gracia.

Elémentaire français.—Distinction.—Houde, Julie-M.-Anne; Houle, Maria; Houle, M.-Alphonsine; Beaudoin, M.-Laura; Poirier, Antonia; Auger, M.-Lucienne; Guérard, Aurélie.

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Blaquière, M.-Anne; Blaquière, Caroline-Victoria; Normandeau, Aurélie; Lévesque, M.-Claire-Béatrix; Dugas, Alberta; LeBlanc, M.-Emma-Honorine; Landry, M.-Ida; Audet, Diana.

Elémentaire français.—Distinction.—Gallant, M.-Anna.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Cyr, Ella.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Fallu, M.-Céline.

HULL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lacasse, Valéda; Pambrun, M.-Aurore-Robertine; Séguin, Noëla; Lalonde, Marie-Albertine.

Elémentaire français.—Distinction.—Roch, M.-Adrienne-Claudia; Mayrand, M.-Exina; Beauchamp, Yvonne; Vadnais, Cécilia.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Egan, Charlotte-Emily; Kavanagh, Maud; Rowe, Mary-Valentina.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Tucker, Mary-Ellen; Coleman, Dorothea; Lavelle, Catherine; Neilon, Catherine; Egan, Ellen.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Chevalier, Marie-Ange; Charlebois, Emma; Duffy, Bridget-Elisabeth; Doré, M.-Delphine; Laframboise, Rose-de-Lima.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Gallagher, Mary; Moffatt, M.-Eugénie-Henriette.

FORT-COULONGE

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Carroll, Mary-C.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Hearty, Margaret; Galagher, Mary; Sloan, M.-Clara; Sloan, Bridget.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Marion, Bella.

Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant.—O'Hare, Malvina-Mary-Ann.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Griffin, Gertrude-Hélène.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lanthier, M.-Lse.-Eva; Joubert, M.-Mathilde-Alda; Lalonde, M.-Blanche-Aurore; Bourgeois, Léonora; Leduc, M.-Angélica-Aloisia; Tremblay, M.-Clémence; Chicoyne, Angélique.

Elémentaire français.—Distinction.—Cadioux, Anita; Roy, M.-Anne-Dorilda; Prud'homme, Laetitia; Bédard, Rose-Alba; Séguin, Marguerite-M.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Plouffe, Rachel; Chabot, Louisa; Racicot Agnès-Emélie-Ida.

ROBERVAL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Frigon, Marie.

Elémentaire français.—Distinction.—Roberge, M.-Delphine; Bouchard, M.-Flore-Eva.

ST-JOVITE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Labonté, Aurore.

Elémentaire français.—Distinction.—St-Germain, Albertine.

NEW-CARLISLE

Elémentaire français.—Distinction.—Poirier, M.-Rose-Anna-Alma; Henry, Mélanie; Caillouette, Elisabeth; Gauthier, Alma; Bourdages, Valérie.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Albert, Mathilde.

STE-ANNE DES MONTS

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Landry, Marie; Chrétien, M.-Lydia; Pelletier, M.-Laure-Hortense.

Elémentaire français.—Distinction.—Lemieux, Maria; Bilodeau, M.-Rose-Anna; Robinson, M.-Rose-Anna.

PERCE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Collin, Anne-Geneviève.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Maloney, Nora-Jane.

Elémentaire français.—Distinction.—Laterreur, M.-Béatrice ; Ferguson, M.-Délima.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Jones, Georgianna ; Degouffe, Mary-Jane.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Vigneau, Marie-Thérèse.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Vigneau, M.-Henriette.

Elémentaire français.—Distinction.—Lapierre, Dianna.

RIVIERE-AU-RENARD

Elémentaire français.—Distinction.—Cotton, Marie ; Pelletier, M.-Eugénie.

TADOUSSAC

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Morin, Gracia ; Boulianne, Lormena ; Beauieu, M.-Emma.

DANS NOS ECOLES NORMALES

(Année scolaire 1906-1907)

LISTE DES DIPLOMES ACCORDÉS

ECOLE NORMALE LAVAL

ELÈVES-INSTITUTRICES
Ecole modèle (primaire intermédiaire)

Avec grande distinction : Mlles Henriette Tremblay, Mary Ann Lamb et Antoinette Caron : école modèle (française et anglaise) ; Jeannette Pelletier, Marie-Anne Houde, Marie-Anna Soucy, Blanche Ménard et Juliette Tremblay : modèle (française) et élémentaire (anglaise) ; Léopoldine Nolin : modèle (française).

Avec distinction : Mlles Lucile Dupuis (école modèle française), Lydia Goulet, Marie Drolet, Marie Pleau, Cécile Paradis et Antoinette Côté : modèle (française) et élémentaire (anglaise) ; Maria Beaumont, Maria Ouellet et Octavie Gosselin : modèle (française) ; M. V.-Emilia Pouliot, école modèle (française) et élémentaire (anglaise) ; Eva Plourde, école modèle (française), élémentaire (anglaise) M.-Augustine Dumais, modèle (française).

Mlles Anne-Marie Beudet, Eugénie Laplante et Gratia Gilbert : modèle (française) ; Blanche Dion, Emilia Gagnon et Mathilde Savard : modèle (française) et élémentaire (anglaise) ; Marguerite Lindsay : modèle (française et anglaise) ; Yvonne Roy, école modèle (française), élémentaire (anglaise).

Diplômes pour école primaire élémentaire

Avec grande distinction : Mlles Eva Grégoire, M.-Anne Lemieux, Georgette Tremblay et Marguerite Lamb : école française et anglaise ; Alma Gingras : école française.

Avec distinction : Mlles M.-Lauria Bédard, Claire Bélanger, M.-Louise Paré et Stella Lafleur : école française et anglaise ; Alexandrine Lemieux, Cécélice Levasseur, Anne-Marie Dusseault, école élémentaire française et anglaise ; M.-Anne Arseneau, Rose-Anna Fleury, Alexina Bélanger, Albine Hébert, Caroline Paradis, Théodora Dionne, Alma-Rose Hébert, Albertine Labrecque, Eugénie Laquerre, Irma Drouin, Philia Lecomte, Claire Morin, Albertine Légaré, Maria Laforest et M.-Louise Dubé : école française.

Mlle Irène Goulet, Blandine Lachance, Stella Labrecque, Laura Guay et Blanche Pelletier : école française ; Agnès McKenna : école élémentaire française et anglaise ; Aurore Paquet, école élémentaire française.

ELÈVES-INSTITUTEURS

Diplômes pour école académique (primaire supérieure)

Avec grande distinction : M. George-Albert Brûlé : école académique française et anglaise.

Avec distinction : MM. Philéas Turcotte et Joseph Audet : école académique française et élémentaire anglaise ; M. Rémi Connolly : école académique française et anglaise ; M. Albert Dessureault : école académique française et modèle anglaise.

Diplômes pour école modèle (primaire intermédiaire)

Avec grande distinction : MM. Aldéric Beaubien et Arthur Royer : école modèle française et anglaise.

Avec distinction : MM. J.-Fortunat Bélanger, George Philippon et Alphonse Tounsignant : école modèle française et anglaise ; MM. Anthime Marcotte, Joseph Frève et Rosaire Gousse : école modèle française.

MM. Noël-J. Gingras, Robert Gaumont, François Roy, J.-Grégoire Bélanger et Edgar Bourret : école modèle française. MM. Joseph Blais et Aristide Magnan : école française et élémentaire anglaise. M. Zéphirin Boisvert : école modèle française et anglaise.

Diplômes pour école primaire élémentaire

Avec grande distinction : MM. Joseph Labrecque : école française, et Antonio Rouleau : école française et anglaise.

Avec distinction : MM. Émile Gosselin, Philippe Bernard et Joseph Barbeau : école française et anglaise, et Édouard Bertrand : école française.

M. Pierre-Joseph (Josephat) Guimond, Alphonse-Eugène Dion, George Dumont, Adélaré Gagnon, Gustave Lebeuf et Joseph Plourde : école française et anglaise. MM. V.-Alfred Héroux, Gilbert Lindsay et Ovide Rouleau : école française.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

ELÈVES-INSTITUTRICES

Ecole primaire intermédiaire (modèle)

Avec grande distinction : Marie-Aimée Pampalon, Montréal ; Joséphine Ethier, St-Valentin ; Démérisse Bérubé, Lac Mégantic ; Blanche Gauthier, Montréal.

Avec distinction : Edna Lareau, St-Grégoire ; Blanche Forest, St-Simon ; Gra-

ziella Ostiguy, St-Basile-le-Grand; Blanche Pichette, Louiseville; Aurore Valois, Notre-Dame-de-Grâces; Armandine Thomas, Boucherville; Corine Martel, Chambly; Flore Hénault, Berthier; Blanche Brisson, St-Constant; Agnès Blain, Ste-Julie de Verchères; Marie-Louise Campbell, St-Rémi; Emma de Grandpré, Berthier; Antoinette Laflamme, St-Antoine.

D'une manière satisfaisante: Marguerite Legault, Dorval; Alice Beauregard, Montréal; Aurore Laurier, Lachenaie.

Ecole primaire élémentaire (élémentaire)

Avec grande distinction: Marie-Louise Lampron, St-Sévère; Vitaline Dupuis, St-Jacques le Mineur; Louise Fortin, Montréal.

Avec distinction: Joséphine Moquin, St-Henri; Eugénie Birtz, St-Simon; Rose Toupin, St-Isidore; Marie-Jessé Lavigne, Notre-Dame-des-Bois; Malvina Lareau, La Prairie; Germaine Lamarre, St-Rémi; Maria Marcoux, Marieville; Orpha Castanier, St-Anicet; Laura Labrosse, Oka; Marie-Louise Provost, Sherrington; Cécilia Labrecque, Québec; Mary O'Meara, Sherrington; Laura Bouchard, Sherrington; Valéda Bessette, St-Grégoire; Alice Lebeau, Marieville; Armandine Lebeau, Marieville; Katherine Keogh, Sherrington.

D'une manière satisfaisante: Diana Dumoulin, Notre-Dame-des-Bois; Hélène Godin, Lacolle; Candide Dupuis, St-Constant; Marie-Louise Malo, Marieville; Hilda Ainslie, Pointe-aux-Trembles; Helen O'Reilly, St-Jean; Victoria Vandette, Ste-Scholastique; Marie-Louise Caya, Wheatland; Lina Beauchamp, St-Télesphore.

ÉLÈVES-INSTITUTEURS

Ecole primaire supérieure (académique)

Avec grande distinction: Irénée Vautrin, St-Cuthbert.

Avec distinction: Rosario Bergeron, Montréal; Avila Beauchamp, Ste-Thérèse et Joseph Bédard, St-Rémi.

D'une manière satisfaisante: Napoléon Giasson, Farnham; Emile Lanthier, St-Benoit; Arthur Aubin, St-Gabriel de Brandon; Arthur Roch, Montréal et Victor Demers, St-Jean.

Ecole primaire intermédiaire (modèle)

Avec grande distinction: Roméo Turgeon, St-Jean de Matha.

Avec distinction: Avila Beauchesne, St-Anicet; Eugène Lamarre, Laprairie et Théodule Ouellette, St-Benoit.

D'une manière satisfaisante: Wilfrid Méloche, Montréal; Tancrede Hébert, St-Antoine Abbé; Osias Monette, St-Constant et Edmond Surprenant, Notre-Dame de Stanbridge.

Ecole primaire élémentaire (élémentaire)

Avec grande distinction: Vincent Dupuis, St-Philippe.

Avec distinction: Amédée Lussier, Sherrington; Théophile Tourillon, Montréal; Emile Trudeau, St-Philippe; Côme Toupin, St-Chrysostôme; Oscar Martin, Montréal; Arthur Sauvé, St-Hermas et Ernest Legault, St-Hermas.

D'une manière satisfaisante: Adrien Hébert, Montréal; Sarsfield Walsh, Montréal; Anatole Longtin, St-Philippe; Georges Pelletier, Lavaltrie; Olivier Cardinal, Montréal et Emile Archambault, St-Paul l'Érmitte.

ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI

*Elèves-Institutrices**École primaire intermédiaire (modèle)*

Avec grande distinction: c'est-à-dire celles qui dans l'examen final écrit ont conservé plus de 90% sur tout l'ensemble des matières: Mlles Eva Huard (96.2) et Lydia Grenier (92.4).

Avec distinction, (celles qui, dans le même examen ont conservé moins de 90%, mais plus de 75%): Mlles Louisa Gagnon, Augustine Côté, Adèle Dubé, M-Anne Bélanger, Franciza Blais, Elizabeth Rousseau, Adèle Rousseau, Olive Duguay, Marie Duguay, Marie-Luce Dupont, Marie-Louise Roussel.

D'une manière satisfaisante: (au delà de 60%); Mlles Jeanne Lepage, Marie Roucher et Germaine St-Laurent.

École primaire élémentaire (élémentaire)

Avec grande distinction: Mlles Bernadette Morin et Amédée Bernier.

Avec distinction: Mlles Catherine Grenier, Blanche Derooy, Mary Duren, Eliza Bernier, Lucienne Lavoie, Anny-May Gagnon, Régina Ahier, M.-Louise Heppel, Léocadie Leblanc, Albertine Lavoie, Bernadette Leblanc, Ernestine Charron.

D'une manière satisfaisante: Mlles Albertine Dubé, Antonine Michaud, Antoinette Parent, Bernadette Lavoie, Marguerite Cauvier, Maria Lévesque, Maria Plante, Claire Chouinard et Bernadette Côté.

HYGIÈNE

L'ALIMENTATION

Au début de l'année scolaire, il ne serait peut-être pas hors de propos de poser quelques règles au sujet de l'alimentation.

Les phénomènes de la vie provoqués par l'alimentation sont de deux ordres: phénomènes d'ordre physique, et phénomène d'ordre intellectuel et moral.

Les phénomènes d'ordre intellectuel et moral dépendent dans une grande mesure des phénomènes d'ordre mécanique, c'est-à-dire que la santé morale de l'individu, la vivacité de son intelligence et la beauté de son caractère sont largement subordonnées au travail de ses organes digestifs, ainsi à la qualité et à la quantité des aliments qu'il confie à ces organes.

L'aliment est destiné à restituer à notre corps ce qu'il perd par l'usure et à lui fournir ce dont il a besoin pour sa croissance régulière.

Il n'en faudra donc prendre que la quantité requise pour remplir ce double but et pas une parcelle de plus.

Dans un grand nombre de familles nous pratiquons la précieuse croyance que l'individu sera d'autant plus robuste que la somme d'aliments qu'il prendra sera plus considérable. Cette étrange conception de l'alimentation produit tous les jours d'irréparables désastres dans l'ordre physique et dans l'ordre moral.

Cette affirmation est surtout vraie lorsqu'elle se rapporte à l'enfant,—cet être en voie de développement physique et intellectuel.

Nous connaissons tous par expérience ce sentiment pénible de fatigue, de somnolence, de mauvaise humeur éprouvé durant la digestion d'un repas trop lourd et trop

abondant. Ces malaises proviennent de la fatigue subie par les organes digestifs; ils proviennent surtout de l'absorption des substances toxiques qui se développent sous l'influence d'une digestion imparfaite et laborieusement accomplie.

Ces substances toxiques causent de graves désordres sur nos principaux organes et un grand nombre de maladies n'ont pas d'autre origine.

Nous pouvons affirmer, à l'heure actuelle, qu'une alimentation légère, saine, facile à digérer, absorbée en quantité plutôt minime, est l'alimentation idéale pour la production intellectuelle et manuelle, surtout parce qu'elle donnera lieu à moins de déchets et, comme conséquence, moins de causes d'intoxication. L'alimentation rationnelle et hygiénique et celle qui pourvoit simplement à la réparation des pertes et à la croissance normale de l'individu.

Tout ce qui dépasse cette juste mesure, cause des désordres, fatigue le corps et l'esprit et gâte absolument les bons effets que l'on doit attendre d'une alimentation sage et bien ordonnée.

Montmagny, octobre 1907.

J.-G. PARADIS, M. D.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Congrès pédagogique des Institutrices du diocèse de Joliette, tenu à Joliette, du 26 au 31 août 1907

PROGRAMME

- 1er jour.*—LUNDI, 26 AOUT 1907: 7.30 heures du soir.—Ouverture du congrès au couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique.—DISCOURS DE CIRCONSTANCE.
- 2e jour.*—MARDI, 27 AOUT 1907: 8.30 heures du matin.—Conférence de M. l'abbé Curotte, secrétaire de l'Université Laval de Montréal.—Sujet: COMMENT ENSEIGNER LE CATÉCHISME À L'ÉCOLE PRIMAIRE.
- 10 heures du matin.—Conférence de M. N. Tremblay, professeur à l'École normale Laval.—Sujet: L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE.
- 2.30 heures de l'après-midi.—Conférence par le même.—Sujet: CONTINUATION DU MÊME SUJET.
- 3e jour.*—MERCREDI, 28 AOUT 1907: 8.30 heures du matin.—Conférence de M. J.-P. Labarre, instituteur de Montréal.—Sujet: DES LEÇONS DE CHOSES.
- 10 heures du matin.—Conférence de M. J.-V. Desaulniers, principal de l'École Belmont, à Montréal.—Sujet: L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE.
- 2.30 heures de l'après-midi.—Conférence par le même.—Sujet: CONTINUATION DU MÊME SUJET.
- 4e jour.*—JEUDI, 29 AOUT 1907: 8.30 heures du matin.—Conférence de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, Québec.—Sujet: CONCILIATION ENTRE LE BESOIN D'ACTIVITÉ CHEZ LES ENFANTS ET LES EXIGENCES DE LA DISCIPLINE.
- 10 heures du matin.—Conférence de M. Chs. Lefèvre, professeur à l'École normale Laval.—Sujet: L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE.
- 2.30 heures de l'après-midi.—Conférence par le même.—Sujet: CONTINUATION DU MÊME SUJET.
- 5e jour.*—VENDREDI, 30 AOUT 1907: 8.30 heures du matin.—Conférence de M. l'abbé H. Simard, professeur à l'Université Laval, Québec.—Sujet: L'ENSEIGNEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES USUELLES À L'ÉCOLE PRIMAIRE.

10 heures du matin.—Conférence de M. O.-E. Dallaire, directeur de l'École d'industrie laitière, St-Hyacinthe.—Sujet: L'ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE À L'ÉCOLE PRIMAIRE.

2.30 heures de l'après-midi.—Conférence de M. A. Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval, Québec.—Sujet: LE PARLER FRANÇAIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE.

6e jour.—SAMEDI, 31 AOUT 1907: 9 heures du matin.—Clôture du Congrès.

Le congrès fut ouvert par le Surintendant de l'Instruction publique qui prononça un discours très élaboré. L'honorable M. de LaBruère fut suivi de S. G. Mgr Archambault et du maire de Joliette, M. J.-M. Tellier, M. P. P.

DISCOURS DU SURINTENDANT

Monseigneur, Mesdames et Messieurs,

En même temps que l'on fêtait par tout l'empire britannique, en 1897, les noces de diamant de Sa Majesté la reine Victoria, depuis disparue, on célébrait à Joliette les noces d'or d'une autre souveraine dont le sceptre avait guidé les pas de plusieurs générations d'élèves dans la carrière des lettres et des sciences, dont la bonté maternelle avait formé bien des jeunes cœurs et dont le brillant diadème avait servi de phare à bien des jeunes intelligences. Cette souveraine dont le règne, grâce à Dieu, n'est pas près de finir c'était l'importante maison d'éducation des Frères de Saint-Viateur qui, à cette occasion, avaient réuni sous leur toit hospitalier les sommités du clergé et de l'Etat civil.

J'eus le bonheur d'assister à cette fête grandiose, et, à dix ans d'intervalle, je me revois de nouveau à Joliette, sinon dans des circonstances aussi solennelles, du moins pour prendre part à une œuvre en tout semblable à celle qu'accomplissent nos maisons d'enseignement religieuses et laïques, je veux dire la bonne formation de la jeunesse et le progrès de l'instruction dans la province de Québec.

A l'époque de 1897, Joliette n'avait pas l'insigne honneur d'être le chef-lieu d'un diocèse. Aujourd'hui, elle possède cette auréole de couronne et je suis heureux de saluer dans l'évêque qui est à sa tête une des personnalités les plus brillantes de l'épiscopat canadien. Quoique jeune encore, il a rendu en diverses occasions de précieux services à la cause de l'éducation, principalement en sa qualité de vice-recteur de l'Université Laval à Montréal. Ses diocésains ont pu juger au reste par eux-mêmes que, depuis qu'il est au milieu d'eux, il s'est montré l'ami constant et dévoué de l'instruction.

Aussi, Mesdames les institutrices, qui êtes accourues des différentes parties du diocèse pour assister à ce congrès pédagogique, je crois rencontrer vos désirs en offrant à Sa Grandeur Mgr Archambault, en votre nom et au mien, le tribut de nos hommages et en lui exprimant votre reconnaissance pour le choix qu'il a fait accepter de Joliette comme lieu de réunion des présentes assises éducationnelles.

Les religieuses du couvent où nous sommes réunis ce soir méritent également toute notre gratitude pour avoir bien voulu tenir grandes ouvertes à notre disposition les portes de leur maison et offrir aux institutrices une large et généreuse hospitalité. Nous n'attendions pas moins du dévouement des Sœurs de la congrégation de Notre-Dame toujours empressées à faire du bien. Depuis les jours de Marguerite Bourgeois, elles n'ont cessé de prodiguer leurs efforts pour contribuer à l'instruction des enfants du peuple canadien. En contact quotidien avec ce peuple, elles en comprennent les besoins et savent les satisfaire. Femmes de progrès, elles se tiennent au courant des perfectionnements qui se produisent dans les méthodes d'enseignement, et on ne saurait leur faire le reproche d'être rétrogrades. Communauté éminemment nationale, elle est aimée et respectée de tous.

C'est au milieu des membres de cette congrégation, Mesdemoiselles, que vous allez habiter pendant toute cette semaine, avantage exceptionnel, car, à l'âge où vous êtes, vous pouvez goûter parfaitement les charmes d'un pareil séjour et apprécier à sa va-

leur ce qu'une vie de travail, de zèle et de vertu peut accomplir pour le bien de la société.

Je m'empresse de remercier M. le maire de Joliette et MM. les conseillers municipaux, les députés du comté, les membres de la commission scolaire et toutes les personnes ici présentes d'avoir bien voulu, en assistant à cette séance d'ouverture du congrès, donner une pareille marque de haute considération aux membres du corps enseignant.

(Le Surintendant, après avoir remercié les personnes de distinction qui assistaient à la séance, dit) :—Il n' a pas lieu toutefois de s'étonner de cette sympathie manifestée qui leur vient ici de toute part, car les autorités locales ne sont pas sans s'inspirer de l'esprit d'initiative, de la généreuse activité et du zèle patriotique du vénérable fondateur de cette ville pour tout ce qui regarde l'intérêt public comme pour ce qui intéresse la prospérité des œuvres dont il a été le père et le soutien. La mémoire de l'honorable Barthélemi Joliette, homme de progrès et citoyen intègre, est toujours chère au peuple de cette région, et ses vertus civiques, à juste titre, commandent l'admiration de tous.

Ce concours de personnes distinguées vous prouve, Mesdames, toute l'importance que le public attache à la question de l'instruction publique et non moins que les individus, le gouvernement apprécie la grandeur de votre tâche et désire que votre enseignement soit efficace et fécond.

Mais il est temps d'en venir à l'objet pour lequel nous sommes réunis.

Qu'êtes-vous venues faire à Joliette, Mesdames et Mesdemoiselles ? Vous avez déjà en votre possession des diplômes que vous avez conquis par de sérieux examens et qui vous permettent d'enseigner. Quel est donc le but de la présente réunion ?

Plusieurs raisons ont décidé le comité catholique du conseil de l'Instruction publique à réunir, à tour de rôle, en congrès pédagogique, les institutrices de chacun des diocèses de la province. L'un de ces motifs, c'est de faire donner des conférences par des hommes d'expérience sur les matières inscrites au programme d'études. Comme vous avez pu le savoir, on vous parlera de méthodologie, de l'enseignement du catéchisme, de la langue maternelle, de l'arithmétique ; on traitera devant vous des leçons de choses, de l'élocution, de procédés à employer pour enseigner aux enfants le dessin d'une manière pratique et profitable. Un habile conférencier, un ancien professeur lui-même, vous fera voir combien il importe de donner aux enfants de nos écoles de campagne des notions agricoles propres à leur faire aimer l'agriculture et à les éloigner du dessein de quitter le toit paternel pour aller habiter la ville, au détriment souvent de leur santé et de leur avenir.

En effet, que de fils de cultivateurs, attirés par l'apparence séduisante des grands centres de population et l'air endimanché des gens qui y demeurent, ont manqué leur vocation en allant s'immobiliser et végéter derrière un comptoir de magasin sans avoir l'instruction et les aptitudes spéciales que requiert le commerce, tandis qu'en travaillant sur la terre paternelle et en y fondant une famille sous la bénédiction de Dieu, ils auraient goûté toute la douce tranquillité de la vie des champs.

Chez plusieurs jeunes fermières également, le mot magique de ville est irrésistible ; elles s'ennuient à la campagne, n'aspirent qu'à s'en éloigner, imitant cette chèvre, la chèvre de M. Séguin, qui, lasse de vivre sur la ferme, sauta un jour la clôture et s'enfuit inconsidérément dans la montagne, où le loup la croqua.

Sans l'expérience de la vie, l'orgueil peut-être aussi les poussant, elles préfèrent rechercher la compagnie d'un freluquet quelconque parce qu'il aura les doigts effilés et portera un habit de belle coupe et refuseront la main robuste d'un intelligent cultivateur qui les rendrait heureuses.

Cependant, mesdames, les conférenciers ne se contenteront pas de rappeler à votre souvenir les matières qui ont fait l'objet de vos études et de votre enseignement jusqu'à ce jour. Ils sauront aussi vous donner des conseils pratiques sur l'accomplissement de vos devoirs et vous indiqueront les meilleurs moyens à employer pour faire profiter vos élèves de vos leçons et leur faire aimer l'école. Car, dans nos quinze cents municipalités scolaires que d'institutrices qui, ne sachant pas la manière de s'y prendre pour faire efficacement la classe, épuisent leurs forces au détriment de leur santé et cela sans profit pour les enfants qu'elles ont la tâche d'instruire.

Les cinq congrès d'institutrices qui ont eu lieu déjà dans différents diocèses ont produit d'excellents résultats, et je n'ai aucun doute que ce sixième congrès que j'ai l'honneur de présider exercera une influence non moins salutaire sur les institutrices qui sont venues à Joliette profiter de cette semaine d'étude.

Ces congrès toutefois n'ont pas seulement pour but d'apprendre aux institutrices à mieux enseigner les matières de classe. En effet, à ce motif déjà assez puissant s'en ajoute un autre que l'on aurait tort de méconnaître. Dans ces réunions, mesdames, vous allez retremper votre courage. Voyant de près ces religieuses vouées par vocation à l'éducation de la jeunesse et qui, puisant dans l'observance fidèle des règles de leur communauté et dans la pratique parfaite des vertus chrétiennes un zèle et un dévouement admirable pour l'accomplissement de leurs devoirs quotidiens, vous vous sentirez porter à les imiter. Lorsque vous quitterez cette maison, vous serez certainement formé une plus haute idée de votre mission. Puis j'ajoute que de la généreuse hospitalité qui vous aura été offerte et de l'atmosphère tout imprégnée de ferveur où vous aurez vécu durant huit jours vous conserverez toute votre vie le plus suave et le plus réconfortant souvenir.

Votre esprit devra aussi se mieux convaincre des grandeurs du rôle que les familles et les commissions scolaires vous inventent à remplir, rôle qui a une portée beaucoup plus étendue qu'il peut paraître à des gens superficiels, car à l'instruction proprement dite, au développement de l'intelligence doit se joindre dans votre sollicitude l'éducation de l'enfant.

Or, qu'est-ce que c'est que l'éducation ? J'en emprunte la définition à l'un des plus illustres professeurs de l'Université Laval à Québec, Mgr Paquet.

« L'éducation, écrit ce profond théologien, pour être complète, pour établir l'homme dans la plénitude de ses facultés et de sa puissance, doit en quelque sorte embrasser l'être humain tout entier : elle doit par l'instruction développer et orner l'esprit, par la piété et la religion orienter la volonté vers Dieu, par une forte discipline créer des habitudes de règle et de devoir, par les exercices physiques donner au corps cette vigueur, cette souplesse qui le mettent en état de répondre aux vues providentielles du Créateur. Ce n'est donc pas l'instruction seule, ni la religion seule, ni la discipline seule, ni la gymnastique seule qui constitue l'action éducatrice : c'est l'ensemble de tous ces moyens hiérarchiquement disposés et sagement proportionnés au but qu'il faut poursuivre : l'éducation, c'est-à-dire la formation intégrale de l'homme » (1).

D'après cette superbe définition de l'éducation, vous êtes donc appelées, Mesdames, non seulement à instruire l'enfant, mais aussi à l'élever, à façonner son caractère, à diriger même, je pourrais dire, jusqu'aux mouvements de son cœur. C'est là la partie la plus difficile du rôle assigné à l'institutrice, celle qui demande le plus de tact, le plus de patience et surtout le plus de zèle et le plus de soin, car de la formation première de la jeunesse dépend dans une large mesure son avenir. A l'école comme au foyer de la famille, il faut donner aux intelligences une saine nourriture ; dans ces jeunes cœurs, susceptibles de tant d'impressions diverses, il faut savoir déposer des principes solidement chrétiens.

Vous avez à exercer, Mesdemoiselles, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ailleurs, un apostolat qui consiste dans un triple enseignement : l'amour de Dieu, l'amour de la famille, l'amour du pays. Cette devise : « Dieu, famille, patrie » doit être la devise de l'école : elle doit être la vôtre et votre mission est de la buriner dans le cœur de vos élèves, afin que, dans le cours de leur existence, ils ne la perdent jamais de vue et qu'elle soit leur boussole dans le temps calme comme aux jours des tribulations. L'enfant qui à l'école apprend à bien connaître sa religion, à concevoir le plus grand respect pour l'autorité paternelle et à aimer son pays devient dans la suite un chef de famille respectable et respecté. De là la nécessité de faire marcher de pair l'enseignement des doctrines chrétiennes et celui des matières de classe, car la société civile doit plus sa force et sa stabilité à la bonne et solide éducation qu'à l'instruction qui n'a pour but que le développement de l'intelligence sans se préoccuper de la formation simultanée de l'esprit et du cœur.

(1) Revue « La Nouvelle France. »—Février 1907.

Lorsque les familles vous confient leur enfants, vous devenez les représentants du père et de la mère et les continuateurs de leur œuvre; vous assumez une tâche dont vous devrez rendre compte à Dieu même. En élargissant les horizons des intelligences des enfants, vous devez, autant que faire se peut, les instruire de leurs devoirs de chrétiens sans doute, mais aussi de leurs devoirs de citoyens. Vous devez exalter à leurs yeux l'histoire nationale et les actions héroïques qui ornent ses pages glorieuses; à vous de leur parler du rôle de la famille et de son action dans la société, comme de l'influence du sentiment religieux sur les âmes et les cœurs. Elle est donc bien importante votre mission, institutrices qui m'écoutez. C'est pour vous permettre de la remplir avec la plus grande efficacité que la tenue de ce congrès a été décidée par le comité catholique, avec la haute approbation du gouvernement et de l'autorité religieuse.

Puissent les conférences que vous allez entendre produire pour vous les plus heureux résultats et donner un essor nouveau au progrès de l'instruction populaire. Puissent aussi les échos de cette réunion se répercuter des rives du Saint-Laurent jusqu'au delà des sommets des Laurentides en signalant à l'attention des commissions scolaires et de toute la province le rôle si considérable de l'institutrice, le respect dont on doit partout l'entourer, et l'action bienfaisante qu'elle est appelée à exercer sur les destinées de notre pays.

DISCOURS DE MGR ARCHAMBAULT

« Les congrès pédagogiques des institutrices dans la province de Québec, congrès de fondation assez récente, ont déjà produit de très heureux résultats. Ils ont aidé un grand nombre de jeunes filles à se former à l'art si difficile de l'enseignement primaire, ils leur ont inspiré pour l'étude un goût plus vif et plus sûr et ont ouvert à leur activité un champ plus vaste, à leur noble ambition, des horizons plus larges. L'œuvre de l'éducation de l'enfance leur est apparue dans toute la lumière de son incomparable beauté et dans tout l'éclat de son mérite et de son prestige; elles y ont vu une forme de l'apostolat chrétien, un moyen puissant de se rendre utiles à l'enfance, à la famille, à la société, à l'Église, de faire de leur vie une vie de dévouement à l'une des causes les plus chères à la religion et à la patrie.

« Le peuple lui-même, témoin des généreux efforts des autorités civiles et religieuses pour relever le niveau de notre éducation nationale, s'est intéressé davantage à cette œuvre; il en a mieux saisi l'importance, mieux compris les inappréciables bienfaits. Nous en avons une preuve dans le fait que depuis quelques années, les nouvelles maisons d'école sont plus en conformité avec les lois de l'hygiène et les règlements du Conseil de l'Instruction publique; le choix des maîtres et des maîtresses est plus sévère, plus judicieux, l'assistance moyenne des enfants aux classes plus élevée, leurs succès plus satisfaisants. Il y a encore sans doute des lacunes à combler, des réformes à opérer. On entre dans le mouvement, mais avec des hésitations, des réserves plus faciles à comprendre pour quiconque connaît bien l'histoire de notre passé. Le progrès cependant est réel; le nier serait faire preuve d'ignorance, de mauvaise foi ou de parti pris contre notre système d'éducation.

« Il est impossible d'arriver d'un bond à une perfection que n'ont pas encore atteinte, du reste, les vieilles nations de l'Europe, dont les efforts constants sont pourtant servis par d'admirables ressources que nous sommes loin de posséder. Soyons donc en garde contre les rêves et les utopies de certains esprits, bien intentionnés peut-être, mais plus enthousiastes que sérieux et pratiques. Restons supérieurs aux critiques injustes et déloyales, mais aussi sachons mettre à profit celles qui viennent de nos amis véritables et que peuvent justifier les côtés faibles de notre organisation scolaire, ou plutôt le fonctionnement parfois défectueux de cette organisation. Sans nous rebuter jamais, travaillons à rendre le peuple meilleur, la patrie plus prospère, l'Église plus aimée et plus respectée, en consacrant à la grande œuvre de l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse nos forces, nos aptitudes, nos connaissances acquises, notre cœur, notre être tout entier. Notre vie aura été bien remplie, notre carrière vraiment féconde, et la récompense, nous l'aurons du moins dans le témoignage d'une conscience

satisfaite d'avoir accompli son devoir, en attendant celle que Dieu a promise à ceux qui auront enseigné leurs frères :

« Ceux qui enseignent la justice à un grand nombre seront comme les étoiles dans les éternités perpétuelles. »

« Si les congrès pédagogiques qui ont eu lieu à Montréal, à Sherbrooke, et à Trois-Rivières ont été couronnés de succès, ils vous le doivent en grande partie, M. le Surintendant. A chacun de ces congrès vous avez apporté les lumières de votre longue expérience en matière d'éducation, le crédit de votre nom, l'influence d'une vie exemplaire qui n'est que le rayonnement d'une foi profonde, l'expression de votre inaltérable attachement à l'Eglise et à ses divins enseignements. Je tenais à le proclamer publiquement et à vous en remercier de tout cœur en ma qualité d'évêque, par conséquent de défenseur de l'éducation religieuse en notre pays.

Monseigneur expose ensuite les points de son discours. A l'occasion de l'ouverture de ce quatrième congrès pédagogique des institutrices, il parlera donc, dit-il, de l'éducation, de son excellence, des conditions requises pour qu'elle atteigne le but élevé qu'elle se propose, réservant à plus tard les développements et les détails pratiques. Sa Grandeur se contentera d'envisager l'œuvre de l'éducation dans ses grandes lignes, de nous la montrer comme l'exercice nécessaire de l'activité physique, intellectuelle, morale et religieuse de l'enfant, le développement progressif et simultané de toutes les ressources de sa nature intelligente et libre.

L'éducation physique

Sa Grandeur parle de l'éducation physique et admet qu'il est incontestable que l'éducation du corps, son développement progressif et normal, sa perfection même, en autant du moins qu'elle peut être atteinte, ne sont pas des choses indifférentes pour les éducateurs de l'enfant. C'est même pour eux un devoir que de veiller à ce que rien ne vienne arrêter ce développement et de prendre des mesures efficaces pour que la santé soit conservée. Les autorités des maisons d'éducation confiées au clergé donnent d'ailleurs à l'éducation corporelle une attention toute spéciale; mais ce que l'Eglise regrette, blâme et réproouve, c'est la peut-être trop large et presque exclusive part que l'on accorde, de nos jours, en certains milieux, à ce premier élément de l'éducation de l'enfant. L'hygiène, la gymnastique, le développement de la vie musculaire, une discipline savante imposée à la vie nerveuse semblent être la définition actuelle de l'éducation, et Sa Grandeur démontre d'une manière précise que les efforts des instituteurs doivent avoir pour but de faire de l'enfant non pas tant un être corporel parfait dans ses formes qu'un être intellectuel remarquable par la culture de son esprit, la rectitude de son jugement, la droiture de sa volonté, la soumission de ses appétits inférieurs à l'empire de la raison et de la foi.

L'éducation intellectuelle

Monseigneur passe ensuite au deuxième élément de l'éducation, l'éducation intellectuelle. C'est qu'en effet l'homme a été créé à l'image de Dieu: son âme est intelligente, libre et immortelle comme Dieu. Son royaume est celui de la Vérité; mais ce royaume, il doit en faire la conquête. Il sera le prix d'efforts multiples, de travaux incessants. L'intelligence qui le distingue de la brute et l'élève bien au-dessus du monde matériel, n'arrivera pas du premier coup. Livrée à ses seules forces pour la possession du vrai, enveloppée d'abord de ténèbres profondes et comme perdue dans la vie des sens, il lui faudra dissiper peu à peu les premières, et se dégager lentement de celle-ci. Elle aura besoin de culture et d'exercice, elle recevra du dehors les idées qui, en se développant et en se multipliant, engendreront la vie intellectuelle.

L'éducation morale

Sa Grandeur développe longuement ce deuxième point de son discours et parle ensuite de l'éducation morale et démontre qu'il est d'une importance capitale, que dans l'œuvre de l'éducation on donne la première place à l'éducation morale de l'enfant, à

sa direction vers le bien, à la réforme de son caractère, à la répression de ses penchants vicieux, à la formation de sa conscience et à la conformité de sa vie avec les règlements d'une morale sévère. Et il conclut que l'élément religieux est le principal dans l'éducation morale de l'enfant, et que sans religion il est impossible de former le cœur, de donner au caractère de l'énergie, à la volonté de la droiture et de la bonté.

DISCOURS DU MAIRE

Son Honneur le maire Tellier, sur l'invitation du président, adresse ensuite quelques mots. Il se déclare heureux de venir témoigner à l'auditoire de sa sympathie envers l'œuvre de l'éducation que l'on vient d'inaugurer dans cette ville. Il espère que ce congrès produira de bons résultats. « Nous devons constamment travailler à perfectionner nos œuvres, dit-il, à répandre d'abord le goût de l'instruction et à aider pécuniairement au soutien de cette œuvre de l'éducation. » Il fait des vœux pour que ce congrès ait les plus grands succès et souhaite la bienvenue à tous ces étrangers qui séjourneront pendant une semaine dans la ville hospitalière de Joliette.

CHRONIQUE SCOLAIRE

A LÉVIS

Dimanche, le 31 août, S. G. Mgr l'archevêque de Québec a fait la bénédiction solennelle de la nouvelle école Saint-François-Xavier, à N.-D. de Lévis. Cet édifice, dit *La Semaine Religieuse* de Québec, est très vaste, de construction soignée, et de l'aménagement le plus à la moderne qu'il a été possible. Cette grande école centrale, comme on sait, est confiée aux Frères Maristes.

Après la cérémonie, Sa Grandeur adressa à la nombreuse et distinguée assistance une allocution que l'on a beaucoup remarquée. Nous en donnons ici quelques passages, d'après le compte-rendu du *Soleil*.

Mgr Bégin a commencé par donner à chacun la part du mérite qui lui revient dans la construction de ce superbe édifice, qu'il ne s'imaginait pas aussi beau, aussi imposant. Il croit que cette école ferait honneur à n'importe quelle ville, et que tous les paroissiens de Lévis en seront fiers.

On dit que nous ne faisons pas de progrès, dit en substance Monseigneur: cette belle école s'élève aujourd'hui pour affirmer le contraire.

Quoi qu'on dise en certains quartiers, nous avons fait des progrès immenses et nous en faisons tous les jours: et Lévis, ma chère paroisse natale, dont ma tendresse peut-être exagère quelque peu les mérites, n'est pas la dernière dans ce beau mouvement vital. S'il nous était permis d'établir un parallèle, je ne craindrais pas de dire que nous sommes supérieurs au point de vue de l'instruction publique à bien d'autres avec lesquels on nous compare.

Si je me reporte à quelque cinquante ans en arrière, cet esprit de progrès me frappe davantage. Je fréquentais alors la modeste école paroissiale tenue par ce bon M. Lacasse et sa digne épouse, que Dieu a rappelés à la récompense.

Il y avait là une soixantaine de marmots à qui M. Lacasse enseignait le français, car l'anglais à cette époque était un luxe auquel les exigences du commerce et de la

finance ont donné depuis un élan considérable. Grâce au dévouement de M. Lacasse, j'appris de lui les éléments du latin qui me permirent d'entrer au séminaire.

Monseigneur rappelle ensuite une série de touchants souvenirs vécus auxquels sont mêlés tous les bienfaiteurs de sa chère paroisse natale, Lévis.

... Notre éducation secondaire peut rivaliser avantageusement avec celle des autres provinces, et si l'on établissait demain un concours, il n'est pas douteux que nous remporterions la palme.

Des savants nous rendent de bonne grâce ce témoignage de supériorité, et Mgr Bégin se plut à citer le témoignage d'un ancien élève de l'université d'Oxford, qui tint à faire étudier son fils dans nos maisons canadiennes-françaises de préférence aux écoles anglaises...

A BEAUPORT

Dimanche, le 1er septembre dernier, la population de Beauport, près Québec, a été témoin d'un beau spectacle. S. G. Mgr Bégin a béni solennellement une nouvelle école, don de M. J.-E. Bédard, avocat. Nous disons un mot ailleurs du noble exemple donné par M. Bédard. La nouvelle école porte le nom de Saint-Edouard. C'est une magnifique bâtisse à trois étages, mesurant 106 pieds sur 54. L'école Saint-Edouard a été confiée aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

Plusieurs discours furent prononcés : M. le curé Déziel fit l'éloge de M. Bédard, fondateur de l'école. Ce dernier prononça un discours remarquable, discours où il dit avec raison, « que chez nous on compte trop sur les pouvoirs publics dans les choses de l'éducation. »

L'honorable M. R. Roy, secrétaire de la province, adressa ensuite la parole. M. Roy, dans une étude élaborée avec soin fit l'histoire de l'Instruction publique dans notre province. Il démontra avec raison que si nous avons encore beaucoup à faire pour perfectionner notre système d'enseignement, « que nous avons raison d'être fiers de ce que nous avons fait pour l'Instruction publique. »

L'honorable M. Roy fit aussi l'éloge des Frères des Ecoles Chrétiennes.

M. C.-F. Delâge, M.P.P., membre du Conseil de l'Instruction publique, fit un exposé éloquent de notre système d'enseignement public. Il démontra avec une légitime fierté que de toutes les provinces de la confédération, seule la province de Québec était restée fidèle à la constitution de 1867, en matières scolaires. Dans la province, la minorité jouit d'une entière liberté. M. Delâge dénonce les réformes retentissantes et se déclare en faveur du progrès dans l'ordre.

Pédagogie pratique

Au cours du mois de juillet dernier, M. l'abbé Ross, Principal de l'École normale de Rimouski, a publié dans le *Progrès du Golfe*, trois articles de bonne et saine pédagogie. Nous nous ferons un devoir de reproduire ces articles dans les prochaines livraisons de *L'Enseignement Primaire*,

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

(Pour L'Enseignement Primaire)

Le maître (ou la maîtresse) ayant fait prendre les ardoises ou les cahiers de brouillon engage la causerie avec les élèves qui doivent faire l'exercice de rédaction.

M.—Mes enfants, il arrive quelquefois que vous faites des échanges entre vous. A votre âge cela ne devrait pas se faire. Pourquoi?... Pourriez-vous trouver des raisons?... Vous ne répondez pas?... Je vais vous aider : Connaissez-vous bien la valeur des objets ?

Elève.—Non, M.

M.—N'y a-t-il pas un danger pour un enfant qui ne connaît pas et qui fait un échange avec un camarade plus âgé ?

El.—Oui, M. ; il peut être trompé.

Y a-t-il un danger aussi pour celui qui connaît mieux ?

El.—Le grand désir qu'il a de l'objet d'autrui peut le tenter de tromper son camarade moins connaisseur.

M.—Bien, mes enfants ; il ne faut pas *donner un œuf pour un bœuf*, n'est-il pas vrai ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

El.—Il ne faut pas qu'il y ait une grosse différence entre la valeur des objets échangés.

M.—Très bien ! Qu'y a-t-il de mieux à faire pour les enfants, au sujet des échanges ?

El.—Le mieux serait de ne jamais faire d'échange sans la permission des parents des deux enfants qui veulent échanger.

M.—Maintenant, mes enfants, nous allons faire un exercice de rédaction sur ce sujet.

M.—SUJET : Henri âgé de 13 ans faisait admirer à sa mère un beau canif qu'il avait eu d'un petit garçon de 7 ans en échange de quelques *billes* (que vous appelez des *marbres*.)

Pourriez-vous écrire cela, en faisant parler tout de suite Henri à sa mère ? Voyons, ouvrez les guillemets et écrivez les paroles qu'Henri devait dire.

El. (écrivant quelque chose comme ce qui suit :)

« Maman, disait Henri, voyez donc le joli canif ! »

M.—Selon vous, que dit la mère ? essayez de l'écrire.

El. (écrivant comme plus haut :)

« *Et qui te l'a donné, dit la mère ?* »

M.—Faites répondre Henri.

El. (écrivain).—« *C'est un camarade de l'école ; je l'ai échangé contre des billes. J'y gagne, n'est-ce pas ?* »

M.—Faites parler la mère.

El. (écrivain).—« *Oui, beaucoup ; ce canif-là vaut dix fois plus que tes billes.* »

M.—Faites informer la mère de l'âge du camarade, et continuez la conversation, de manière à ce que Henri reconnaisse qu'il a eu tort.

El. (écrivain).—« *Et quel âge a-t-il ton camarade ?*

—*Il a sept ans.*

—*Toi Henri, tu en as treize ; ton camarade est un enfant qui ignore le prix des choses ; en faisant l'échange, il ne savait pas qu'il y perdait ; toi, tu le savais bien.*

—*C'est vrai, maman ; je n'avais pas pensé à cela.*

—*Et quand les parents de ton camarade lui demanderont où est son canif, quand ils apprendront l'histoire de l'échange, que penseront-ils de toi ?*

—*Oh ! maman, dit Henri tout rouge, demain je le rendrai.* »

M.—Parfait, mes enfants. Maintenant, je dois vous dire que Henri a tenu parole. Ecrivez cela à la suite, et rapportez-nous les paroles que vous auriez dites et que Henri a dû dire pour défaire l'échange.

El. (écrivain).—« *Henri a tenu parole. Il dit à son camarade : « Hier, je n'avais pas réfléchi ; ton canif est trop beau, et tu es trop jeune pour échanger un objet de valeur. Tiens, voilà ton canif ; rends-moi mes billes »*

M.—Essayez de terminer en rappelant l'importance de l'honnêteté.

El. (écrivain).—« *Il est agréable d'avoir un joli canif ; mais il vaut mieux être un honnête garçon.* »

Le maître ou la maîtresse qui ne trouvera pas suffisante l'aide donnée aux enfants dans cet exercice, pourra multiplier les questions et les suggestions pour faire trouver les idées par les élèves. Ce qui importe, c'est de donner un aliment à l'activité intellectuelle, c'est-à-dire de faire agir les enfants de manière à ce qu'ils expriment eux-mêmes ce qu'ils ont trouvé ou ce qu'on les a aidés à trouver.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.



ARITHMETIC (1)

STOCKS AND BONDS (Continued)

Example 31.—A broker sold some shares at a discount of $6\frac{1}{4}\%$, receiving \$525 less than their face; what was their face value? What was their real or market value?

NOTE.—The face, face value, or nominal value of stock is the value named in the certificate; it is also called the par value.

Solution.—If the discount had been $\$.06\frac{1}{4}$ the face would have been \$1. It is evident, therefore, that each sum of $\$.06\frac{1}{4}$ contained in \$525, represents a par value of \$1.

$\$525 \div \$.06\frac{1}{4}$ multiplying the two terms by 4 we have: $\$2100 \div \$.25 = 8400$ times. The par value is 8400 times \$1 or \$8400.

The real value = $\$8400 - \$525 = \$7875$.

Example 32.—I sold 60 shares of stock at a premium of $8\frac{1}{4}\%$ and received \$198 advance or premium; what was the par value of a share? What was the real or market value of a share?

Solution.—If the advance had been $\$.08\frac{1}{4}$ the par value of the 60 shares would have been \$1; therefore each $\$.08\frac{1}{4}$ contained in \$198 represents \$1 of par value.

$198 \div \$.08\frac{1}{4}$; multiplying by 4 we have $792 \div .33 = 2400$ times. The par value equals 2400 times \$1 or \$2400.

$\$2400 \div 60 = \40 , the par value of a share.

$\$40 + 8\frac{1}{4}\%$ of \$40 = $\$40 + \$3.30 = \$43.30$, the market value of a share.

Example 33.—A broker sold some stocks at $8\frac{1}{3}\%$ premium, receiving \$225 above par; what was their par value? What was their market value?

Solution.— $\$225 \div .08\frac{1}{3}$; multiplying both terms by 3 we have $\$675 \div .25 = \2700 , the par value.

$\$2700 + \$225 = \$2925$, the market value.

Example 34.—The premium on a Montreal city bond at $2\frac{3}{4}\%$ was \$13.75; what was the face of the bond? What was its market value?

NOTE.—Premium or advance is the amount above the par value for which stocks and bonds sometimes sell.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

Solution :—If the face value were \$1 the premium would have been $\$0.02\frac{3}{4}$; therefore each $\$0.2\frac{3}{4}$ contained in \$13.75 represents \$1 of face value.

$\$13.75 \div \$0.2\frac{3}{4}$; multiplying the two terms by 4 we have : $\$55 \div \$0.11 = \$500$, the face value.

$\$500 + \$13.75 = \$513.75$, the real value.

Example 35.—If Quebec Province 5's are at $12\frac{1}{2}\%$ premium, what is the par value of the amount that can be bought for \$6075 ?

NOTE.—Quebec Province 5's are bonds, bearing interest at 5%, given by the Government of the Province of Quebec, in payment for money borrowed.

Solution :—When bonds are at $12\frac{1}{2}\%$ premium it requires $\$1.12\frac{1}{2}$ to buy a bond whose par value is \$1 ; therefore each $\$1.12\frac{1}{2}$ contained in \$6075 represents a bond of the par value of \$1.

$\$6075 \div \$1.125 = \$5400$, par value of the bonds that can be purchased for \$6075.

Example 36.—My broker sold stock, bought at par value, at a premium of $4\frac{3}{8}\%$ and received \$147 premium ; how many shares (par value \$40) did he sell ?

Solution :—The premium on one share amounted to 40 times $\$0.04\frac{3}{8}$, = \$1.75. Each \$1.75 contained in \$147 represents 1 share.

$\$147 \div \$1.75 = 84$ shares.

Example 37.—Required the face of a draft, at 4% discount, which will buy 64 shares Electric Light Co. (par value \$20), selling at 10% discount ?

Solution :— $\$20 \times .10 = \$2.$, the discount on each share. $\$20 - \$2 = \$18$, the buying price of each share. $\$18 \times 64 = \1152 , the buying price of the 64 shares.

$\$1 - \0.04 , the market value of a draft for \$1 with a discount of 4%.

$\$1152 \div 0.96 = \1200 , the face value required.

J. AHERN.



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Éléments de la doctrine chrétienne

LEÇON XXIXe.—Du Jugement dernier

Maintenant, il y a beaucoup d'hommes vivants ; mais un jour viendra où tous seront morts : ce sera la fin du monde. Quand tous les hommes seront morts, Jésus-Christ reviendra sur la terre. Il sera plus brillant que le soleil, il sera très beau. Les anges l'accompagneront, ils sonneront de la trompette, et les morts entendront : leurs âmes se réuniront à leurs corps, Jésus-Christ les ressuscitera.

Les bons sortiront du tombeau, glorieux, brillants, semblables à Jésus-Christ ; les méchants, au contraire, sortiront hideux et affreux. Les anges rassembleront les bons et les méchants en un même lieu. Les bons seront à la droite de Jésus-Christ ; les méchants seront à sa gauche. Jésus-Christ sera assis sur son trône : il les jugera, il fera connaître le bien et le mal que chacun aura fait ; Ensuite il dira aux bons : « *Venez, les bénis de mon Père, venez au Ciel.* » Il dira aux méchants : « *Retirez-vous loin de moi, maudits ; allez au feu éternel.* »

Aussitôt les méchants iront en enfer, avec leur corps et leur âme ; ils pleureront, ils gémiront, ils souffriront horriblement, toujours... toujours ! Les bons entreront aussi dans le Ciel, avec leur corps et leur âme ; c'est Jésus lui-même qui les y conduira. Ils seront éternellement heureux.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉE

I

LE MATIN

Le jour s'annonce. La lune disparaît. Le soleil se lève. Le ciel est clair. L'air est frais. La rosée mouille les plantes. Dans la ferme le coq chante. Dans les bois l'oiseau gazouille. Le laboureur va aux champs. La ménagère soigne le bétail. Sa fille l'aide dans ses travaux. Le petit garçon se lave. Il prie, il déjeune, il se rend à l'école.

EXERCICES.—1. Distinguez les propositions de la dictée.—2. Trouvez le *sujet* de chaque verbe : (*Jour*, n., m. s., sujet de *annonce* ; *lune*, n., fem. sing., sujet de *disparaît* ; *soleil*, n. com., masc. sing., sujet de *lève*...)

II

LE RETOUR AU PAYS

Un voyageur marchait d'un pas rapide, heureux, jeune, franc, trouvant Dieu à chaque halte de la route, saluant les croix de bois et les clochers qui protègent et bénissent les chemins de notre belle province de Québec. Les plaines, les collines, les villes et les villages qu'il venait de traverser s'effaçaient peu à peu derrière lui... Il arrivait, heureux de revoir les bords du Saint-Laurent qu'il ne quittera plus jamais.

EXERCICES.—Souligner les adjectifs qualificatifs, et dire les noms qu'ils qualifient.

Exercices d'intelligence et d'invention

Au moyen de questions bien posées, la maîtresse fera trouver plusieurs mots de la même famille :

Carton (carton, cartonnier, cartonneur, cartonnerie...)—*Barre* (barrer, barreau, barrière, barrage, barricade, embarras...)—*Son* (sonner, sonnerie, sonneur, consonne...)—*Rond* (ronde, rondelle, rondin, arrondir, arrondissement...)—*Cri* (crier, criard, crieur, s'écrier...)—*Sel* (salaison, saler, salière, saline, saloir, salpêtre...)—*Mont* (montagne, montagnard, monticule, monter, montée, montant...)

RECITATION

LA RÉCRÉATION

Mon Dieu, ma tâche est terminée,
 Vous vous contentez de si peu,
 Que la fin de cette journée
 Pour vos enfants n'est plus que jeu.
 S'ils font tourner la corde agile,
 S'ils poussent le cerceau mobile
 Qui roule et court sur les cailloux,
 Vous les suivez d'un œil de père,
 Et vous dites comme ma mère:
 Allez, enfants, amusez-vous!

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Tâche* : ouvrage qu'on a à faire, devoir à remplir,—de quelle tâche veut-on parler ici?—une *tâche*?—A qui s'adresse l'enfant qui parle? Est-ce Dieu qui vous a imposé le travail, l'étude? Ne pas l'accomplir est-ce bien agir? Dieu exige-t-il de vous un grand travail? Bénit-il aussi vos jeux, vos récréations? Comment attirerez-vous sur vos études et vos récréations les bénédictions de Dieu?

REDACTION

LA PETITE SOURIS

PLAN.—Une petite souris vivait bien heureuse chez un épicier.—Elle y mangeait de bonnes choses.—Un jour, elle fut trop gourmande et mourut dans le tonneau de mélasse.

Développement.—Une petite souris vivait dans l'arrière-boutique d'un épicier. Elle y était bien heureuse. Il y avait toujours par terre quelque bonne chose à manger, pendant que le gros chat de la maison dormait: des miettes de biscuits, de la farine, du fromage. Dans un coin était un grand tonneau/de mélasse. Il restait toujours de la mélasse sur les bords, quand l'épicier avait servi les petits enfants qui en venaient chercher pour étendre sur leur tartine. Et la souris grimpaît et léchait tout autour.

Mais, un jour, elle voulut entrer plus avant dans le tonneau et tomba au milieu; elle y mourut en buvant, buvant, buvant, à longue haleine, jusqu'à ce qu'elle fût étouffée. Le gros chat de l'épicier la mangea et la trouva plus sucrée que toutes les souris qu'il avait mangées jusqu'à ce jour.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉE

I

LA VÉRITÉ AVANT TOUT

Le premier de nos devoirs est l'amour de la vérité. La conscience de l'homme n'a de repos que dans la vérité. Celui qui ment, quand même il ne viendrait point à être découvert, porte en lui-même la punition de son mensonge. Il sent bien qu'il trahit un devoir et qu'il se dégrade.

Pour ne pas prendre la vile habitude de mentir, il n'y a pas d'autre moyen qu'une ferme résolution de ne jamais mentir. Si l'on fait une seule exception à cette résolution, il n'y aura pas de raison pour n'en pas faire deux, pour n'en pas faire cinquante, pour n'en pas faire à l'infini, et c'est ainsi qu'on finit par devenir horriblement enclin à feindre, à exagérer et même à calomnier. Les temps les plus corrompus sont ceux où l'on ment le plus.

QUESTIONS. — 1. Que signifient les expressions *être enclin à feindre, exagérer, calomnier* ?

2. Analyser grammaticalement : *La conscience de l'homme n'a de repos que dans la vérité.*

3. Analyser logiquement : *Le menteur sait bien qu'il trahit un devoir et qu'il se dégrade.*

4. Expliquez en quoi le mensonge dégrade l'homme.

II

LA CHAUVÉ-SOURIS

La *chauve-souris* fréquente de préférence la *lisière* des bois, vole autour des bouquets d'arbres, autour des granges; elle rase parfois la surface de l'eau; mais lorsque le jour commence à poindre elle se retire dans des lieux tranquilles et sombres, où ne pénètre pas la lumière du jour; ainsi les cavernes, les crevasses de rochers, les vieux murs, les clochers, les vides entre le bois et son écorce, sont les endroits qu'elle

choisit pour se reposer et dormir *tout le jour*, elle se suspend aux parois de ces demeures sombres, par les pieds de derrière à l'aide de ces ongles crochus, la tête en bas et enveloppée de ses ailes.

C. E. DIONNE.

EXPLICATION ET EXERCICE.—*chauve-souris*: (ne pas dire *souris chaude*) animal dont les membres sont réunis par des membranes qui lui permettent de voler comme les oiseaux. Ces animaux sont utiles; ils détruisent un grand nombre d'insectes.—*où*: remplacez ce mot par une expression équivalente: *dans les quels*; on voit par là que ce mot est pronom du masculin pluriel.—*tout le jour*: comment pourriez-vous dire autrement? toute la journée.

Faire transcrire la dictée en mettant *chauve-souris* au pluriel; puis reprendre le texte oralement en mettant au futur simple: Les chauves-souris fréquenteront...etc.

RECITATION

LE MATIN

L'ombre fuit, le jour naît transparent et vermeil;
Un arôme puissant de la terre s'exhale,
L'aurore, déployant sa robe orientale,
Épanche la lumière et chasse le sommeil.

Mille bruits, mille chants annoncent le réveil:
L'agneau bondit, la biche avec son faon détale;
Et jetant au ciel bleu sa chanson matinale,
L'alouette s'élançe au-devant du soleil.

Les herbes et les fleurs, blanches de la rosée
Que le brouillard des nuits sur leur front a posée,
Étincelent aux feux de mille diamants.

De fraîcheur et d'éclat la plaine est couronnée.
Pourquoi ne brillez-vous, rayons purs et charmants,
Que le temps de la matinée?

DE SÉGUR.

Explications.—*Un arôme*, un parfum fort—*s'exhale*, sort—*sa robe orientale*, en effet, l'aurore apparaît à l'orient—*détale*, court, se sauve littéralement; montre les talons.

REDACTION

MA PRIÈRE

Le soleil inonde ma chambrette de sa lumière dorée; dans le jardin les petits oiseaux chantent en sautillant de branche en branche; ils ont déjà gazouillé leur hymne au bon Dieu.

Vite, vite, à genoux devant le Crucifix, les mains jointes, les yeux baissés, faisons notre prière.

Bien lentement, comme ma chère maman me l'a appris, je récite Notre Père, Je vous salue Marie. Je crois en Dieu et l'invocation au saint Ange gardien.

Je demande au bon Dieu la sagesse, l'obéissance: je le prie de bénir ma famille mon père, ma mère, mes frères, mes sœurs. Qu'il leur accorde la santé et le bonheur. Je l'invoque pour mon institutrice, mes compagnes et je finis ainsi :

« Mon Dieu, ayez pitié de tous les hommes justes et pécheurs; accordez à tous votre grâce et votre amour par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

QUESTIONNAIRE.—Quelle est votre tenue pendant la prière? — Où et comment priez-vous?—Que demandez-vous au bon Dieu?

CANEVAS.—C'est le matin—A genoux devant le Crucifix—Tenue pendant la prière—Où et comment je fais ma prière.—Ce que je demande à Dieu.

Dictées supplémentaires

I

LE RESPECT DU NOM DE FAMILLE

Joseph Béland, mon grand-père, portait fièrement un nom qui représentait à ses yeux plus d'un siècle de travail et de bonne conduite. Ce nom modeste et banal entre tous, il ne l'eût pas changé contre ceux de Papineau et de Lafontaine réunis, il gardait une profonde reconnaissance aux braves gens qui le lui avaient transmis si net et si pur. Il se faisait un devoir sacré de le garder exempt de blâme et il voulait que ses enfants en prissent bien soin comme lui. Sa morale se formulait en maximes bizarres, mais respectables: «Un Béland ne ment pas.—Les Béland n'ont jamais emprunté un sou sans le rendre.—Il n'y a pas de place pour le bien d'autrui dans la maison d'un Béland.»

II

LA PATRIE

Tu n'as peut-être jamais pensé à ce qu'est la patrie? C'est tout ce qui t'entoure, tout ce qui t'a élevé et nourri, tout ce que tu as aimé.

Cette campagne que tu vois, ces maisons, ces arbres, ces enfants qui passent là en riant, c'est la patrie. Les lois qui te protègent, le pain qui paye ton travail, les paroles que tu échanges, la joie, la tristesse qui te viennent des hommes et des choses parmi lesquels tu vis, c'est la patrie.

La petite chambre où tu as vu autrefois ta mère, les souvenirs qu'elle t'a laissés, la terre où elle repose, c'est la patrie. Tu la vois, tu la respirez partout. Figure-toi mon fils, tes droits et tes devoirs, tes affections et tes besoins, tes souvenirs et ta reconnaissance. Réunis tout cela sous un seul nom, et ce nom sera la patrie.

E. SOUVESTRE.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉE

I

RESSOURCES DU CANADA

Chacune des provinces du Canada possède d'innombrables ressources, pour la plupart inexploitées encore. Les forêts *séculaires* qui couvrent une partie considérable de son territoire offrent une variété infinie de bois, fort *appréciés*, pour la construction et l'*ébénisterie*. Des centaines de rivières, au cours rapide, peuvent *faire mouvoir* des milliers d'usines alimentées par les *produits naturels* du pays, ses chemins de fer, ses *canaux*, ses lacs, grands comme des mers, son fleuve Saint-Laurent qui, à plus de cent soixante lieues de son embouchure, devant Montréal, a encore une largeur d'au moins deux *milles* et demi, et une profondeur suffisante pour permettre aux *steamers* du plus fort *tonnage* d'y manœuvrer à l'aise, sont autant d'avantages sérieux offerts au développement du commerce et de l'industrie.

Enfin, *mettant* en ligne de compte un grand nombre de manufactures et d'usines de toutes sortes, une immense quantité de produits minéralogiques enfouis dans le sol, on *se fera* une idée des richesses inconnues que renferme ce pays inévitablement destiné à jouer, un jour où l'autre, un rôle important, sinon brillant, parmi les peuples du *Nouveau-Monde*.

PAUL DE CAZES.

(Notes sur le Canada)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*possède*: exprimez autrement: *est en possession*. Ce changement d'expression amène-t-il un changement de nature du *d'* suivant? oui, d'*article* qu'il était, il devient *préposition*.—*Séculaires*: qui ont des *siècles* d'existence.—*appréciés*: pourquoi le masculin pluriel? Ce sont *les bois* qui sont *appréciés* et non pas la *variété*. . . Que veut dire *apprécier*? connaître le *prix* d'une chose. Quel est l'adjectif de la même famille? *précieux*. . .—*ébénisterie*: travail de l'*ébéniste*, qu'on appelle généralement *meublier*; *ébéniste* vient du mot *ébène*: sorte de bois noir, dur et pesant.—*faire mouvoir*: dites cela autrement: mettre en *mouvement*. Conjuguez *se mouvoir* au présent de l'indicatif: je me *meus*, tu te *meus*, etc.—*produits naturels*: tels que la nature nous les donne; ils sont la matière première des produits industriels. Un *arbre* est le produit naturel avec lequel on fait une *table*, produit *industriel*.—*canaux*: donnez un homonyme: *canot*, embarcation.—*milles*: justifiez l'*s*? milles est ici un nom, mesure de longueur pour les grandes distances.—*steamers*: mot anglais signifiant navire à vapeur.—*tonnage*: du mot *tonne*, poids de 2000 livres. Le tonnage est le nombre de *tonnes* qu'un navire peut charger.—*d'avantages*: s'écrit sans apostrophe quand il est adjectif signifiant *plus*.—*mettant*: faire conjuguer quelques temps simples. Faire exprimer autrement: *si l'on met*. *Si l'on veut mettre* etc.—*on se fera*: faites remplacer on successivement par les pronoms je, tu, nous, vous, ils. . . ; faites des exercices semblables en changeant le *temps* du verbe.—*Nouveau-Monde*: justifiez les majuscules et le trait d'union: Ces deux mots réunis sont une expression qui signifie *Amérique*.

Faites relever les noms *concrets* et les noms *abstrait*s, en deux colonnes. (*province, manufacture, chemin, etc.*, sont des noms concrets *rôle, idée, variété, etc.*, sont des noms abstraits.)

ANALYSE

Les forêts séculaires qui couvrent une partie considérable du Canada offrent une variété infinie de bois, fort appréciés, pour la construction et l'ébénisterie.

Deux propositions :

PRINCIPALE: *Les forêts séculaires offrent une variété infinie de bois, fort appréciés, pour la construction et l'ébénisterie.*

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *forêts* : *qui couvrent une partie considérable du Canada.*

REMARQUES.—Le mot *bois* est au pluriel, car on veut parler, comme l'indique le mot variété, des différentes sortes de bois.

— *pour la construction et l'ébénisterie* est un compliment de *offrent* et non pas de *appréciés* comme on pourrait le croire à première vue; l'auteur a mis à dessein *fort appréciés* entre deux virgules pour indiquer ce que nous affirmons.

Après ces deux remarques l'analyse n'offre plus de difficulté. (I)

II

ACTION BIENFAISANTE DE LA PAPAUTÉ AU MOYEN AGE

La barbarie et des guerres interminables ayant effacé tous les principes, réduit la souveraineté de l'Europe à un certain état de fluctation qu'on n'a jamais vu et créé des déserts de toutes parts, il était avantageux qu'une puissance supérieure eût acquis une certaine influence sur cette souveraineté; or comme les Papes étaient supérieurs par la sagesse et par la science et qu'ils ont commandé d'ailleurs à toute la science qui a existé dans ce temps-là, la force des choses les a investis d'elle-même et sans contradiction de cette supériorité dont on ne pouvait se passer alors. Le principe très vrai que la souveraineté est toujours venue de Dieu renforçait d'ailleurs ces idées antiques et il s'est formé enfin une opinion à peu près universelle qui a attribué aux Papes une certaine compétence sur la question de souveraineté. Cette idée était très sage valut mieux que tous nos sophismes n'ont jamais valu. Les Papes ne se sont nullement mêlés de gêner les princes sages dans l'exercice de leurs fonctions, encore moins de troubler l'ordre des successions souveraines, tant que les choses sont allées suivant les règles ordinaires et connues; c'est lorsqu'il y a eu grand abus, grand crime et grand doute que le Souverain Pontife a interposé son autorité. Or, comment nous sommes-nous tirés d'affaire en cas semblables, nous qui avons regardé nos frères en pitié? Par la révolte, les guerres civiles et tous les maux qui en sont résultés. En vérité, il n'y a pas de quoi se vanter.

(D'après le comte DE MAISTRE.)

EXERCICE D'APPLICATION.—Grouper les participes du morceau précédent par règles d'accord et rendre compte de la manière dont chacune des règles est observée.

Participes passés accompagnés de l'auxiliaire être: La souveraineté... est venue—les choses... sont allées—les maux... sont résultés.

Venue, s'accorde avec le sujet *souveraineté*, du fem. sing.

Allées, s'accorde avec le suj. *choses*, du fem. pl.

Résultés, s'accorde avec le suj. *maux*, du masc. plur.

(Voir L'ANALYSE GRAMMATICALE ET L'ANALYSE LOGIQUE aux brevets de capacités, à l'école normale et à l'école intermédiaire et supérieure. Ouvrage approuvé. J. A. Langlais & Fils, Editeur, Québec.)

Participes passés accompagnés de l'auxiliaire avoir: Ayant effacé tous les principes. — Ayant réduit la souveraineté, etc. — Un certain état de fluctuation qu'on a jamais vu. — Ayant créé des déserts. — Une puissance supérieure eût acquis une certaine influence. — Ils ont commandé à toute la science. — Qui a existé. — La force des choses les a investis. — Une opinion qui a attribué aux Papes une certaine compétence. — Tous nos sophismes n'ont jamais valu. — Le Souverain Pontife a interposé son autorité. — Nous qui avons regardé nos frères en pitié.

Effacé, reste invariable parce que son compl. dir., *principes*, est placé après lui.

Réduit, reste invariable parce que son compl. dir. *souveraineté*, est placé après lui.

Vu, s'accorde avec son compl. dir. *qu'*, représentant état, placé avant lui, du masc. sing.

Créé, reste invariable parce que son complément dir. *déserts*, est placé après lui.

Acquis, reste invariable parce que son compl. dir. *influence*, est placé après lui.

Commandé, reste invariable parce qu'il n'a pas de compl. dir.

Existé, idem.

Investis, s'accorde avec son compl. dir. *les*, représentant les Papes, du masc. plur.

Attribué, reste invariable parce que son compl. dir. *compétence*, est placé après lui.

Ainsi de suite pour les autres participes de la dictée.

RECITATION

TOMBÉ DU CIEL

Un jour, je vis tomber des feuilles du ciel bleu ;
Elles planaient là-haut comme des oiseaux calmes,
Et puis se balançaient dans l'air comme des palmes,
Et puis, lentes, tombaient. Que savons-nous, mon Dieu ?

Qui sait si dans l'espace une tremblante sphère
Couverte, loin de nous, de fleurs et de printemps
Ne s'est point tout à coup, dans les cieux éclatants,
Heurtée à notre rude et rapide atmosphère ?

Puis reprenant au loin son vol mystérieux,
Après ce court effroi, dans l'orbite des astres,
N'aurait point échappée à de plus grands désastres,
Laisse choir quelques feuilles égarées en nos cieux ?

De vos immensités tranquilles et profondes,
De vos grands paradis de silence couverts,
Je ne sais rien, mon Dieu, de tous vos univers !
Et je rêve devant des débris d'autres mondes.

Joseph SERRE (1).

Sens général.—Le poète voyant flotter des feuilles dans l'air se demande si dans l'espace une sphère verdoyante fleurie ne s'est point approchée de la nôtre et n'aurait point repris sa course, abandonnant ces feuilles égarées.—Dans la première strophe, il confesse son impuissance à connaître les mystères de la création et se tient devant Dieu en une humble et profonde adoration.

(1) *Les deux ailes de l'âme*, 1 vol. in-16, 50 centims.

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

DITES LES RÉFLEXIONS QUE VOUS AVEZ FAITES EN LISANT LA FABLE :
LA CIGALE ET LA FOURMI

- 1° Donner un aperçu rapide du caractère des deux personnages en insistant sur le point principal.
- 2° La cigale a été imprudente, on ne doit pas vivre sans penser au lendemain.
- 3° La fourmi s'est montrée peu généreuse. Elle aurait dû reprendre doucement.
- 4° Soyons compatissants. Dieu a dit : « J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice ». Apprenons aussi que le travail est la loi commune.

SUJET TRAITÉ

1° La fable : *la Cigale et la Fourmi* nous présente deux personnages bien intéressants à étudier.

La fourmi est travailleuse, son caractère la porte à se donner de la peine pour amasser et jouir plus tard du fruit de son travail. Elle est sage mais égoïste car elle ne pense jamais au bien qu'elle peut faire avec ce qu'elle possède.

La cigale vit au jour le jour. Elle chante, sans souci du lendemain, son imprévoyance est trop grande mais au moins, il n'y a pas d'égoïsme dans sa vie, elle ne pense même pas assez à elle ;

2° Le résultat de leurs vies si différentes ne se fait pas attendre. La cigale « ayant chanté tout l'été » n'a rien amassé ; l'hiver, la bise arrivant, la voilà pauvre, malheureuse, n'ayant pas même un vermisseau à manger. Ah ! si elle avait su !

3° La fourmi, au contraire, a ses greniers pleins, mais son cœur est vide de charité et lorsque la triste cigale vient lui faire l'aveu de sa détresse, elle n'a pour elle que des paroles de dédain et de vilaine moquerie. La cigale avait besoin d'une leçon et le bon Dieu la lui donnait ; c'était à la fourmi de lui montrer doucement ses torts en lui procurant son aide qui aurait fait passer les conseils ;

4° Je n'aime pas la fourmi qui s'est montrée si peu charitable. Le bon Dieu veut que nous soyons compatissants aux malheurs d'autrui et que nous aidions notre prochain de tout notre pouvoir. Quant à la cigale, trop peu prévoyante, je pense qu'elle aura compris que nous n'avons pas le droit de compter sur les autres et que le travail est la loi commune et salutaire.

Dictées supplémentaires

I

TÊTES BLONDES ET TÊTES BLANCHES

Les vieux murs croulants et les jeunes églantiers semblent faits les uns pour les autres, tant il y a de grâce dans leur groupement. Ce qu'est aux remparts moussus l'œillet étincelant ou le rosier sauvage, plein de susurrements d'abeilles, la toute jeune

enfance l'est à la vieillesse. La vie de famille nous offre là un contraste si touchant et d'une richesse si intarrissable, qu'il vaut bien la peine de s'y arrêter. Entre têtes blondes et têtes blanches on se recherche naturellement. On se recherche à cause des points communs et l'on se plaît ensemble à cause des différences. Pour se comprendre et se compléter n'est-ce pas là un terrain parfait ?

La vie fait un sort analogue à l'aïeul et à l'enfant. Tous deux sont en dehors du grand courant, les uns pour en être sortis, les autres pour n'y être point entrés. Pendant que l'adolescent court à ses plaisirs ou à ses travaux, que l'âge mûr est en pleine lutte, les vieillards sont à l'écart avec leurs souvenirs et les enfants avec leurs jeux. Quoi d'étonnant qu'ils se rencontrent ! C'est tout indiqué et c'était prévu. L'été, par les jours de grande presse, lorsque le foin sèche ou que la moisson appelle tous les bras valides, les champs fourmillent de travailleurs ; mais les villages sont vides. Il n'y reste que les vieux et les petits enfants. Au bas des portes, sur des bancs de bois, se tiennent de vieilles femmes à la tête branlante. Des grands-pères, le menton appuyé sur leur bâton, regardant autour d'eux s'agiter des troupes d'enfants. C'est tout un monde en miniature qu'on peut observer là, et qui donne le sentiment d'un grand calme et d'un repos bienfaisant.

C. WAGNER.

II

NOTRE BERCEAU

Un jour, vers le milieu du seizième siècle, trois petits vaisseaux montés par des hommes intrépides, et commandés par un hardi capitaine, ouvrant leurs voiles à la brise du ciel comme des oiseaux fuyant devant la tempête, s'éloignèrent de cette terre d'Europe où l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur préparaient de si formidables catastrophes.

Elles étaient bien frêles ces nefs aventureuses, mais le Maître des eaux et des vents veillait sur elles. Après une navigation longue et pénible, les trois navires abordèrent à une plage inconnue, et leur chef y planta une croix ornée des armes de son souverain.

Cette plage, c'était la plage de Gaspé, c'était le Canada : ces hommes, c'étaient des Français ; ce chef, c'était Jacques Cartier.

Jacques Cartier ! c'est le nom qui rayonne au frontispice de notre histoire. Une année après cette première expédition, il pousse plus avant, il touche à Stadacona, Québec : il va lire l'Évangile selon saint Jean aux indigènes d'Hochelaga, Montréal : c'en est fait le grain de sénévé est jeté en terre, et avec l'aide du ciel, il grandira et deviendra un arbre aux puissants rameaux et au verdoyant feuillage.

Thomas CHAPUIS.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

ANALYSE

(Au tableau noir)

« L'alcool s'attaque à chacun des organes de l'homme et tarit peu à peu la vie dans ses sources. »

DICTÉE

L'alcool et la famille

En attendant que la prison, l'hôpital, un asile d'aliénés ou le suicide aient mis l'ivrogne dans l'impossibilité de nuire, il reste le fléau de sa famille, et cependant cet homme, aujourd'hui misérable, était, durant les premières années de son mariage, un ouvrier honorable, courageux, rangé, économe, respectant les autres et se respectant lui-même. Il aimait son intérieur, il était l'orgueil et l'espoir de sa femme et de ses enfants. Il a suffi pour détruire tout ce bonheur et plonger la jeune et innocente famille dans la misère, que quelques misérables, peut-être jaloux de son bien-être, de sa félicité domestique, l'aient entraîné, détourné de ses devoirs en lui apprenant à boire. Les ivrognes, comme les gens sans honneur, peuvent abaisser tout le monde à leur triste niveau.

PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQVES

1. Le cognac (brandy) contient 0.6 d'alcool de vin et lorsqu'il est dilué, celui-ci empoisonne à la dose de $\frac{1}{8}$ d'once par livre du poids du corps. La pinte de cet alcool pesant environ 1 livre 9 onces, dites la quantité de cognac qu'il serait suffisant de faire boire à un jeune homme de 15 à 17 ans, du poids de 96 livres, pour l'empoisonner ?

Solution :— $96 \times \frac{1}{8} = \frac{96}{8} = 12$ onces.

1 livre 9 onces = 25 onces = 1 pinte.

1 once = $\frac{1}{25}$ de pinte.

12 onces = $\frac{12}{25}$ de pinte = $\frac{24}{25} = .96$ de chopine.

pine, — presque 1 chopine.

2. Pierre désire bien acheter l'emplacement qui avoisine la maison où il est à loyer et se bâtir ; mais il n'en a pas les moyens. Cependant il fait la noce au moins le jour de la paie. Le lundi suivant il est malade et ne peut travailler. Son salaire est de \$1.75 par jour et il dépense en boisson au moins le salaire d'une journée de travail par semaine. Combien dépense-t-il en boisson par année ? Quelle somme perd-il par le chômage dont ses excès sont la cause ? Combien perd-il en tout ?

Solution :— $\$1.75 \times 52 = \91 , somme dépensée pour la boisson.

$\$1.75 \times 52 = \91 , somme perdue par le chômage.

$\$91 + \$91 = \$182$, somme totale perdue.

3. Dans le problème précédent, on a vu combien Pierre dépensait en boisson par année et combien il perdait en salaire. Terrain et construction comprise, Pierre pourrait se bâtir une petite maison avec une somme de \$1000. En combien d'années y arriverait-il s'il était tempérant ?

Solution : $\$1000 \div \$182 = 5^{45/91} 5\frac{1}{2}$ années, presque.

AGRICULTURE

COMPOSITION

Pas de moisson sans culture

Expliquez et développez le proverbe suivant : « *Il n'est pas ici-bas de moisson sans culture.* »

CANEVAS.—I. Travail du moissonneur. — II. Tout s'achète par le travail. — III. La suprême moisson.

DÉVELOPPEMENT

I. La terre est fumée, préparée ; le paysan attelle ses bœufs à la charrue, le soc ouvre le sol, trace les sillons dans lesquels une à une tombent les graines de froment.

Et avec les graines tombent aussi sur la terre les gouttes de sueur de l'homme des champs. Le soir, ses bras sont fatigués, ses membres las ; certes il a bien mérité le repos, celui qui de l'aurore au crépuscule a peiné pour enlever à la terre maudite les épines et les cailloux, la transformer en un sol béni et fécond que dorera bientôt la moisson bienfaisante.

Mais il ne regarde pas en arrière et ne regrette point sa peine. Vaillant et sage, il sait « qu'il n'est point ici-bas de moisson sans culture, » que tout s'achète, se paye au prix d'un pénible labeur, de la souffrance patiemment endurée.

II. Oui, tout s'achète : l'effort vaut ce qu'il coûte.

Le savant pâlit sur ses livres, l'artiste dépense, pour produire ses chefs-d'œuvre, toutes les ressources de son génie, le marchand s'use dans son négoce.

Tel est le prix du travail. En vain l'on voudrait être savant sans s'instruire, riche sans se livrer à aucune occupation, vertueux sans se faire violence.

III. Ah ! oui, c'est surtout pour récolter la suprême moisson, celle de la récompense éternelle, qu'il faut lutter, combattre sans cesse ; semer le bon grain, sarcler, détruire l'ivraie malfaisante, les ronces âpres et tenaces des vices toujours renaissants, et les arides cailloux et les insectes rongeurs, misérables défauts, ennemis jurés de l'âme, toujours prêts à envahir et à étouffer le bon grain.

PROBLEMES AGRICOLES

1. Un champ de luzerne, non plâtré, fournit annuellement 42 quintaux de fourrage par arpent. Après y avoir répandu 81 minots de plâtre à \$0.30 le minot, la production a été de 86 quintaux. Quel est le gain réalisé, sachant que le champ a 270 verges sur 280, et que le foin se vend \$1.80 le quintal ?

Solution :— $(270 \times 280 \times 42) \div 3600 = 882$ quintaux, la récolte en 1er lieu.

$(270 \times 280 \times 86) \div 3600 = 1806$ quintaux, la récolte en 2e lieu.

$\$0.30 \times 81 = \24.30 , coût du plâtre.

$1806 - 882 = 924$, le gain en quintaux.

$\$1.80 \times 924 = \1663.20 , le gain en argent. De cette somme il faut retrancher \$24.30, le coût du plâtre.

$\$1663.20 - \$24.30 = \$1638.90$, le gain net.

2. Deux hommes et 2 chevaux labourent $2\frac{1}{2}$ arpents en un jour. La journée d'un homme étant de \$1.50 et celle d'un cheval, de \$0.75, quelle étendue de terrain pourra-t-on faire labourer pour une somme de \$31.50 ?

Solution :— $\$1.50 \times 2 = \3 , salaire de 2 hommes pour 1 jour.

$\$0.75 \times 2 = \1.50 , ce qu'il faut payer pour 2 chevaux.

$\$3 + \$1.50 = \$4.50$, ce que coûtent $2\frac{1}{2}$ arpents.

\$4.50 pour labourer 2.5 arpents

\$31.50 " " ? "

$(2.5 \times \$31.50) \div \$4.50 = 17.5$ arpents = $17\frac{1}{2}$ arpents.

3. Un cultivateur a une terre de 120 arpents tout en blé. Cette terre lui rapporte 28 minots de blé par arpent ; il a vendu son blé \$0.87 $\frac{1}{2}$ le minot. Combien a-t-il de bénéfice net, si les frais de culture se sont élevés aux $\frac{5}{12}$ de la valeur du blé ?

Solution :— $28 \times 120 = 3360$ minots de blé.

$\$0.875 \times 3360 = \2940 , valeur du blé.

Sur \$1 reçue il débourse les $\frac{5}{12}$ pour frais de culture : donc il lui reste \$1 — $\frac{5}{12} = \frac{7}{12}$ de piastre.

Sur \$2940 il lui reste 2940 fois $\frac{7}{12} = \$1715$, bénéfice net.

MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL

CALCUL MENTAL

Nombres décimaux

121. Y a-t-il plus de dixièmes dans une grosse citrouille que dans une petite cerise ? Le nombre de dixièmes est le même dans une petite cerise que dans une grosse citrouille.

122. Y a-t-il plus de *dixièmes* dans une *grosse* pomme que dans une *petite*? Le nombre de *dixièmes* est le *même* dans une *grosse* pomme que dans une *petite*.

123. Le *dixième* d'une *petite* pomme est-il égal au *dixième* d'une *grosse* pomme? Non, le *dixième* d'une *petite* pomme est plus *petit* que le *dixième* d'une *grosse* pomme.

124. Comptez par *dixièmes*, à partir de un *dixième*, jusqu'à ce que vous arriviez à une *unité*, à *deux* unités, etc. Un *dixième*, 2 *dixièmes*, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 *dixièmes* ou 1 *unité*.

Onze *dixièmes*, 12 *dixièmes*, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 *dixièmes* ou 2 *unités*, etc.

125. Comptez par *centièmes*, à partir de un *centième*, jusqu'à ce que vous arriviez à un *dixième*, à *deux* dixièmes, à *trois* dixièmes, . . . à une *unité*.

Réponse.—1 *centième*, 2 *centièmes*, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 *centièmes* ou 1 *dixième*; — 11 *centièmes*, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 *centièmes* ou 2 *dixièmes*;—21 *centièmes*, 22, 23, . . . 29, 30 *centièmes* ou 3 *dixièmes*;—31 *centièmes*, 32, . . . 39, 40 *centièmes* ou 4 *dixièmes*;— 91 *centièmes*, 92, 93, . . . 99, 100 *centièmes*, ou 10 *dixièmes* ou 1 *unité*.

126. Combien faut-il de pommes pour faire 10 *dixièmes* de pomme?— 20 *dixièmes* de pomme? — 40 *dixièmes* de pomme? 60 *dixièmes* de pomme? Il faut une pomme pour faire 10 *dixièmes* de pomme, 2 pommes pour 20 *dixièmes* de pomme, 4 pommes pour 40 *dixièmes* de pomme, 6 pommes pour soixante *dixièmes* de pomme.

127. Comptez par *millièmes*, à partir de 1 *millième* jusqu'à ce que vous arriviez à 1 *centième*, à 2 *centièmes*, à 3 *centièmes*, . . . à 10 *centièmes* ou 1 *dixième*.

Réponse: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 *millièmes*, ou 1 *centième*; 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 *millièmes*, ou 2 *centièmes*. . . . 98, 99, 100 *millièmes*, ou 10 *centièmes*, ou 1 *dixième*.

128. Combien de *millièmes* faut-il pour faire 1 *centième*?—1 *dixième*, 1 *unité*, 2 *unités*, 3 *unités*, 10 *unités*?

Réponse: 10 *millièmes*, 100 *millièmes*, 1000 *millièmes*, 2000 *millièmes*, 3000 *millièmes*, 10000 *millièmes*.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

99. Que représente un chiffre placé au 4^e rang?—au 5^e rang?—au 3^e rang?—au 1^{er} rang?—au 2^e rang?—au 6^e rang?

Rép. Des unités de mille;—des dizaines de mille;—des centaines;—des unités;—des dizaines;—des centaines de mille.

100. Dans quatre mille deux cents unités, combien y a-t-il de mille, de centaines, de dizaines et d'unités?

Réponse.—Il y a 4 mille, 2 centaines et il n'y a ni dizaines ni unités.

101. Un père de famille gagne \$627 par an. Ce père se propose d'économiser de façon à pouvoir placer pour chacun de ses 3 enfants une somme de \$25: combien restera-t-il à dépenser par jour, à un centième près?

Solution: $\$25 \times 3 = \75 somme qu'il doit économiser.

$\$627 - \$75 = \$552$, ce qui reste à dépenser.

$\$552 \div 365 = \1.51 , ce qui lui reste à dépenser par jour.

102. Dans un atelier on emploie 24 personnes, et il y a autant d'hommes que de femmes. Pour 15 jours, ils ont reçu ensemble \$477: sachant que la journée d'un homme est payée \$0.85 de plus que la journée d'une femme, on demande ce qui revient à un homme et à une femme pour 1 jour? —pour les 15 jours?

$\$477 \div 15 = \31.80 ce que les 24 personnes reçoivent pour 1 jour.

$\$0.85 \times 12 = \10.20 , ce que les 12 hommes reçoivent de plus que les 12 femmes pour 1 jour.

$\$31.80 - \$10.20 = \$21.60$, ce qu'il aurait fallu payer pour 1 jour si les 24 personnes étaient des femmes.

$\$21.60 \div 24 = \0.90 , salaire journalier d'une femme.

$\$0.90 + \$0.85 = \$1.75$, salaire journalier d'un homme.

$\$1.75 \times 15 = \26.25 , salaire d'un homme pour les 15 jours.

$\$0.90 \times 12 = \10.80 , salaire d'une femme pour les 15 jours.

103. Un jeune homme achète une bicyclette pour \$43.75 à condition qu'il payera \$1.25 par semaine. S'il eût fait d'abord ses économies de \$1.25 par semaine et acheté au comptant, 23 semaines lui eussent suffi pour payer.

Dites: 1° combien il mettra de semaines pour payer; 2° le bénéfice qu'il eût réaliser en achetant au comptant.

Solutions— $\$43.75 \div \$1.25 = 35$ semaines pour payer.

$35 - 23 = 12$. Il aurait payé en 12 semaines de moins.

$\$1.25 \times 12 = \15 . le bénéfice qu'il eût réalisé.

104. Un jeune homme fait relier 17 volumes à \$0.45 et cartonner 13 volumes à \$0.09 et 1 à \$0.18. Combien sera-t-il de semaines à économiser cette somme, s'il épargne \$2.40 en 4 semaines?

Solution: $\$0.45 \times 17 = \7.65 ;

$\$0.09 \times 13 = \1.17 ;

$\$7.65 + \$1.17 + \$0.18 = 9.00$, le coût total.

$\$2.40 \div 4 = \0.60 ce qu'il économise par semaine.

$\$9.00 \div \$0.60 = 15$ semaines.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

99. On demande de convertir une fraction ordinaire irréductible en une autre fraction équivalente ayant un dénominateur donné. On prendra pour exemple $\frac{7}{15}$ à réduire en 120 ièmes. Raisonnement.

Quelle condition doit remplir le nouveau dénominateur pour que le problème soit possible ?

Solution avec raisonnement : J'ai à changer $\frac{7}{15}$ en 120 ièmes. Dans 1 entier il y a $\frac{120}{120}$; dans $\frac{1}{15}$ d'entier il y en a 15 fois moins, c'est-à-dire $\frac{8}{120}$ et dans $\frac{7}{15}$ il y a 7 fois $\frac{8}{120}$ ou $\frac{56}{120}$.

Pour que le problème soit possible il faut que le dénominateur de la fraction demandée soit un multiple du dénominateur de la fraction donnée.

100. Une personne achète $8\frac{3}{4}$ verges d'étoffe qu'elle paye \$14.35. Vérification faite, on trouve que le marchand s'est trompé en mesurant et que le coupon ne contient que $7\frac{3}{41}$ verges. Quelle somme doit rendre le marchand à l'acheteur, qui consent à garder le coupon.

Solution : En résumé la question peut s'énoncer comme suit : Si $8\frac{3}{4}$ verges coûtent \$14.35, que coûteront $7\frac{3}{41}$ verges ?

$$\begin{array}{r} 8\frac{3}{4} \text{ verges coûtent } \$14.35 \\ 7\frac{3}{41} \text{ " " " ?} \\ 8\frac{3}{4} = \frac{35}{4} ; 7\frac{3}{41} = \frac{290}{41} \\ \$14.35 \times 4 \times 290 \end{array}$$

$$\hline = \$11.60$$

$$35 \times 41$$

$$\$14.35 - \$11.60 = \$2.75, \text{ ce que le marchand doit rendre.}$$

101. Un coupon d'étoffe de $3\frac{3}{4}$ verges est estimé \$6. On en prend $2\frac{1}{2}$ verges pour confectionner un gilet. La façon et les fournitures équivalent aux $\frac{3}{4}$ de l'étoffe employée. Quel est le prix du gilet ?

$$\begin{array}{r} \text{Solution : — } 3\frac{3}{4} \text{ verges} = \$6. \\ 2\frac{1}{2} \text{ " " " = ?} \end{array}$$

$$3\frac{3}{4} = \frac{15}{4} ; 2\frac{1}{2} = \frac{5}{2}$$

$$6 \times \frac{4}{15} \times \frac{5}{2} = \$4, \text{ valeur de l'étoffe employée.}$$

$$\frac{3}{4} \text{ de } \$4 = \$3.$$

$$\$4 + \$3 = \$7, \text{ Rép.}$$

102. Un bon ouvrier qui travaille 300 jours par an emploie en moyenne, pour sa nourriture, pendant toute l'année le $\frac{1}{3}$ de son salaire quotidien ; il emploie de plus le $\frac{1}{9}$ pour son logement ; $\frac{1}{6}$ pour se vêtir et $\frac{1}{8}$ pour ses menus plaisirs.

Il place le reste, à la fin de l'année dans une entreprise qui doit lui donner $\frac{1}{50}$ de la mise. Ce placement lui rapporte au bout d'une année \$3.80.

Quel est le salaire journalier de cet ouvrier et quel est la somme qu'il affecte à chacune de ses dépenses ?

$$\text{Solution : } \frac{1}{3} + \frac{1}{9} + \frac{1}{6} + \frac{1}{8} = \frac{24}{72} + \frac{8}{72} + \frac{12}{72} + \frac{9}{72} = \frac{53}{72}, \text{ la partie dépensée.}$$

$$\frac{72}{72} - \frac{53}{72} = \frac{19}{72} \text{ la partie économisée.}$$

$$\frac{1}{19} \text{ de } \frac{19}{72} = \$3.80$$

$$\frac{50}{19} = \$3.80$$

$$\frac{3600}{1} = 3.80 /_{19}$$

$$\frac{3600}{3600} = 3.80 \times \frac{3600}{19} = \$720, \text{ salaire annuel.}$$

$$\frac{3600}{720} = 300 = \$2.40, \text{ salaire journalier.}$$

$$\frac{720}{3} = \$240, \text{ somme affectée à sa nourriture.}$$

$$\frac{720}{9} = \$80, \text{ pour logement.}$$

$$\frac{720}{6} = \$120, \text{ pour vêtements.}$$

$$\frac{720}{8} = \$90, \text{ pour menus plaisirs.}$$

$$\frac{19}{72} \text{ de } \$720 = \$190, \text{ somme placée.}$$

103. Deux ouvriers ont creusé ensemble un fossé à parois verticales ayant une verge de largeur et $\frac{1}{2}$ verge de profondeur. Ils en ont fait chacun une égale longueur. Le premier creusait en longueur et par heure $\frac{8}{7}$ de verge de fossé et le second $\frac{5}{4}$ de verge: Mais lorsque celui-ci a commencé son ouvrage le premier avait déjà fait 3 verges cubes du sien. Trouvez la longueur totale du fossé et le nombre d'heures de travail de chaque ouvrier, sachant qu'ils ont terminé en même temps.

Le volume de terre enlevée par le premier en 1 heure = $1 \times \frac{1}{2} \times \frac{8}{7}$ = $\frac{4}{7}$ de verge.

Le volume de terre enlevée par le 2e en 1 heure = $1 \times \frac{1}{2} \times \frac{5}{4}$ = $\frac{5}{8}$ de verge.

Le second enlève donc, en 1 heure, de plus que le 1er:

$$\frac{5}{8} - \frac{4}{7} = \frac{35}{56} - \frac{32}{56} = \frac{3}{56} \text{ de verge cube.}$$

Le 1er a sur le 2nd une avance de 3 mètres cubes, mais le 2nd gagne sur lui $\frac{3}{56}$ de verge cube par heure.

Le 2nd pour rejoindre le premier doit gagner 3 mètres cubes: comme il gagne $\frac{3}{56}$ par heure, il lui faudra, pour rejoindre le 1er, autant de fois 1 heure que $\frac{3}{56}$ sont contenus de fois dans 3.

$$3 \div \frac{3}{56} = 3 \times \frac{56}{3} = 56 \text{ heures.}$$

En 56 heures le 2nd ouvrier creuse une longueur de fossé égale à $\frac{5}{4} \times 56 = 70$ verges.

Par conséquent la longueur totale du fossé creusé par les 2 ouvriers est de 70 verges $\times 2 = 140$ verges.

Le temps consacré par le 1er ouvrier pour enlever 3 verges est = $3 \div \frac{4}{7} = 3 \times \frac{7}{4} = 2\frac{1}{4} = 5$ heures $\frac{1}{4}$.

Il a donc travaillé pendant 56 heures \times 5 heures et $\frac{1}{4} = 61$ heures et $\frac{1}{4}$.

Autrement.—Le 1er a creusé une longueur de 70 verges. Il a mis à faire cet ouvrage autant d'heures qu'il y a de fois $\frac{8}{7}$ de verges dans 70 verges.

104. Quatre ouvrières achètent en commun une machine à coudre perfectionnée de \$79.20; deux d'entre elles en payent les $\frac{2}{3}$, mais la seconde donne \$17.60 de plus que la première; les deux autres payent le reste, mais la quatrième donne \$8.80 de moins que la troisième. A la fin de l'année la machine à coudre leur a procuré un bénéfice commun de \$45.36. Combien chaque ouvrière doit-elle prendre sur cette somme?

Solution: $\$79.20 \times \frac{2}{3} = 158.40/3 = \52.80 , somme payée par les deux premières ouvrières;

$\$79.20 - \$52.80 = \$26.40$, somme payée par les deux dernières;

$(\$52.80 - \$17.60) \div 2 = \$35.20 \div 2 = \17.60 , ce que donne la 1ère

$\$52.80 - \$17.60 = \$35.20$, ce que donne la 2nde.

$(\$26.40 + \$8.80) \div 2 = \$35.20 \div 2 = 17.60$, ce que donne la 3e.

$\$26.40 - \$17.60 = \$8.80$, ce que donne la 4e.

La mise totale = \$79.20; la mise de la 1ère = \$17.60 ou $17.60/79.20 = \frac{176}{792} = \frac{2}{9}$ de la mise totale; donc la 1ère a droit aux $\frac{2}{9}$ du bénéfice, aux $\frac{2}{9}$ de \$45.36 = \$10.08.

La mise de la 2e = \$35.20 = $35.20/79.20 = \frac{352}{792} = \frac{4}{9}$ la mise totale; donc la seconde a droit aux $\frac{4}{9}$ du bénéfice, aux $\frac{4}{9}$ de \$45.36 = \$20.16.

La mise de la 3e = \$17.60 = $17.60/79.20 = \frac{176}{792} = \frac{2}{9}$ de la mise totale; donc la 3e a droit aux $\frac{2}{9}$ de \$45.36 = \$10.08.

La mise de la 4e = \$8.80 = $8.80/79.20 = \frac{88}{792} = \frac{1}{9}$ de la mise totale; donc la 4e a droit à $\frac{1}{9}$ de \$45.36 = \$5.04.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

99. Une personne a acheté 20 livres de groseilles pour faire des confitures. On demande combien elle devra employer de sucre et combien elle obtiendra de livres de confitures, sachant : 1° Qu'il faut 1.0375 livre de sucre par chopine de jus; 2° Que 7 livres de groseilles rendent 5 chopines de jus; 3° Que 1 chopine de jus pèse 1 livre 3.4 onces et perd $\frac{1}{8}$ de son poids par la cuisson.

Solution: — $(20 \times 5) \div 7 = 14.2857$ chopines de jus pour 20 livres de groseilles.

$1.0375 \times 14.2857 = 14.82$ livres de sucre, ou 14 livres 13 onces. *Rép.* 1 chopine de jus = 1 livre, 3.4 onces = 19.4 onces.

14.2857 chopines de jus = $19.4 \times 14.2857 = 277.14258$, le poids du jus en onces. $277.14258 \div 16 = 17.32141$, poids du jus en livres.

17.32 livres de jus + 14.82 livres de sucre = 32.14 , poids total.

$$32.14 \div 8 = 4.02, \text{ la perte.}$$

$$32.14 - 4.02 = 28.12 \text{ ou } 28 \text{ livres deux onces de confitures.}$$

100. Un billet de \$5475, payable le 16 novembre 1906, est présenté à l'escompte le 11 octobre 1906. L'escompte étant calculé à raison de $7\frac{1}{2}\%$, on demande quelle somme le banquier remettra au porteur ?

Solution :—Du 11 octobre au 31 octobre il y a 20 jours ; du 1er novembre au 16, il y a 16 jours.

$$20 \text{ jours} + 16 \text{ jours} = 36 \text{ jours.}$$

$$(5475 \times .075 \times 36) \div 365 = \$40.50, \text{ l'escompte.}$$

$$\$5475 - \$40.50 = \$5434.50, \text{ la somme que recevra le porteur.}$$

101. Quelle doit être la valeur nominale d'un billet payable après 2 ans et 2 mois, pour que, ce billet étant escompté au taux de 6% par an, la différence entre l'escompte en dehors et l'escompte en dedans soit de \$8.97 ?

Solution :—La différence entre l'escompte en dehors et l'escompte en dedans = l'intérêt de l'escompte en dedans pour le temps donné, au taux convenu.

Ainsi \$8.97 égalent l'intérêt de l'escompte en dedans, pour 2 ans, 2 mois, à 6%.

$$\$1 \text{ à intérêt pour } 2 \text{ ans, } 2 \text{ mois à } 6\% = \$0.06 \times 2\frac{1}{6} = \$0.13.$$

Pour chaque somme de \$0.13 contenue dans \$8.97, il y a \$1 d'escompte en dedans et \$1.13 d'escompte en dehors.

$$\$8.97 \div \$0.13 = 69 \text{ fois ; donc l'escompte en dedans est de } \$69. \text{ L'escompte en dehors} = \$1.13 \times 69 = \$77.97.$$

L'escompte en dehors = l'intérêt de la valeur nominale.

Pour chaque somme de \$0.13 contenue dans \$77.97, il y a \$1 de valeur nominale.

$$\$77.97 \div \$0.13 = \$599.77, \text{ la valeur nominale.}$$

102. Trois ouvriers travaillent ensemble à un ouvrage. Pour en faire 1 verge, le premier met 1 heure, le deuxième 50 minutes et le troisième 45 minutes. L'ouvrage comprenant 477 verges, on demande en combien de journées de $8\frac{1}{2}$ heures le travail sera terminé.

Solution : En 1 minute le 1er fait $\frac{1}{60}$ de verge, en 60 minutes, $\frac{60}{60}$ de verge = 1 verge ;

En 1 minute le 2e fait $\frac{1}{50}$ de verge ; en 60 minutes, $\frac{60}{50} = \frac{6}{5} = 1\frac{1}{5}$ verge.

En 1 minute le 3e fait $\frac{1}{45}$ de verge ; en 60 minutes, $\frac{60}{45} = \frac{4}{3} = 1\frac{1}{3}$ verge.

Donc en 1 heure ils feront ensemble :

$$1 + 1\frac{1}{5} + 1\frac{1}{3} = 3 + \frac{3}{15} + \frac{5}{15} = 3\frac{8}{15} \text{ verges.}$$

Ils mettront, pour faire les 477 verges, autant d'heures que $3\frac{8}{15}$ est compris de fois dans 477, ou $477 \div 3\frac{8}{15} = 477 \times \frac{15}{53} = 135$ heures.

$135 \div 8\frac{1}{2} = 135 \times \frac{2}{17} = \frac{270}{17} = 15 \text{ jours et } \frac{15}{2} \text{ heures ou } 15 \text{ jours } 7\frac{1}{2} \text{ heures.}$

103. Un héritage de \$157,101.50 est partagé entre trois personnes, de telle sorte qu'en ajoutant à chaque part l'intérêt qu'elle produit en 1 an, la première à 4%, la deuxième à 5%, la troisième à 6%, on obtienne trois sommes égales. Quelles sont les trois parts ?

Solution : Les $\frac{104}{100}$ de la première part égalent les $\frac{105}{100}$ de la deuxième et les $\frac{106}{100}$ de la troisième. Il suffit donc de partager \$157,101.50 en parties inversement proportionnelles aux nombres 104, 105, 106, ou en parties directement proportionnelles à leurs inverses $\frac{1}{104}$, $\frac{1}{105}$, $\frac{1}{106}$.

Ces fractions changées en d'autres ayant le plus petit dénominateur commun deviennent :

$$\frac{5565}{578760}, \frac{5512}{578760}, \frac{5460}{578760} ;$$

L'héritage doit être partagé dans le rapport des nombres 5565, 5512, 5460.

$5565 + 5512 + 5460 = 16537$, la somme des numérateurs.

Les parts sont $\frac{5565}{16537}$ de \$157,101.50 = \$52867.50

$$\frac{5512}{16537} \text{ de } ,, = 52364.$$

$$\frac{5460}{16537} \text{ de } ,, = 51870.$$

Autre solution : Mettons \$100 pour la 1ère part ; avec l'intérêt à 4% pour 1 an, cela formera \$104.

La 2e part à 5% pour 1 an doit égaler \$104.

Quel capital placé à 5%, pour 1 an, formera avec l'intérêt \$104? $104 \div 1.05 = \frac{10400}{105} = 99\frac{1}{21}$, la 2e part.

Quel intérêt placé à 6%, pour 1 an, formera avec l'intérêt 104 ?

$104 \div 1.06 = \frac{10400}{106} = 98\frac{6}{53}$, la 3e part.

L'héritage doit être partagé dans le rapport des nombres 100, $99\frac{1}{21}$, $98\frac{6}{53}$.

Additionnant ces trois nombres on a :

$$100 + 99\frac{1}{21} \times 98\frac{6}{53} = 100 + 99 + 98 + \frac{53}{1113} + \frac{126}{1113} = 297\frac{179}{1113}.$$

Il y aura autant de fois 100 dans la 1ère part, de \$99 $\frac{1}{21}$, dans la 2e part, de $98\frac{6}{53}$, dans la 3e part qu'il y a de fois \$297 $\frac{179}{1113}$ dans l'héritage.

$(\$157,101.50 \times 100) \div 297\frac{179}{1113} = \$157,101.50 \times 100 \times \frac{1113}{330740} = \52867.50 1ère part ;

$(\$157,101.50 \times 99\frac{1}{21}) \div 297\frac{179}{1113} = \$157,101.50 \times \frac{2080}{21} \times \frac{1113}{330740} = \52364 , la 2e part ;

$(\$157,101.50 \times 98\frac{6}{53}) \div 297\frac{179}{1113} = 157,101/50 \times \frac{5200}{53} \times \frac{1113}{330740} = \51870 , la 3e part.

104. Deux ouvriers entreprennent un travail dont le dévis s'élève à \$648. et qu'ils doivent terminer en 36 jours. Ils conviennent de se partager cette somme selon leur savoir-faire, de manière que le plus habile recevra les

$\frac{5}{9}$ et l'autre le reste. Après avoir travaillé ensemble 16 jours, le moins habile tombe malade, et l'autre continue d'abord seul son travail; mais après 10 jours de son travail accoutumé il s'adjoint un ouvrier auquel il accorde un salaire journalier de $\frac{2}{15}$ plus élevé que le sien. Combien reviendra-t-il à chacun des trois ouvriers.

Solution: Le premier ouvrier travaille d'abord 16 jours, puis seul 10 jours, en tout 26 jours; donc il recevra pour ce travail les $\frac{5}{9}$ des $\frac{26}{36}$ (ou des $\frac{13}{18}$) de \$648 = \$260.

Le second n'ayant travaillé que 16 jours, recevra seulement: $\frac{4}{9}$ des $\frac{16}{36}$ (ou des $\frac{4}{9}$) de \$648 = \$128.

Le prix du travail restant à faire est de:

$$\$648 - \$260 - \$128 = \$260.$$

Le premier et le troisième ouvriers doivent partager cette somme dans le rapport de 15 à 17. Donc le 1er ouvrier recevra: $\frac{15}{32}$ de \$260 = \$121.87 $\frac{1}{2}$. Ainsi le 1er ouvrier recevra en tout $\$260 \times \frac{15}{32} = \$381.87\frac{1}{2}$.

Le troisième ouvrier recevra:

$$\frac{17}{32} \text{ de } \$260 = \$138.12\frac{1}{2}.$$

105. Trois personnes ayant à parcourir 60 milles, s'entendent avec deux autres personnes qui ont à se rendre à 33 milles sur la même route, pour louer une voiture à frais communs. On leur demande pour cette voiture \$8.20. Quelle part de cette somme chaque personne devra-t-elle payer, en proportion des distances parcourues?

Solution: Les 3 premières personnes ont à parcourir $60 \times 3 = 180$ milles et les 2 dernières $33 \times 2 = 66$ milles. Donc il faut partager \$8.20 proportionnellement à 180 et à 66, ou à 30 et à 11.

Les 3 premières personnes auront à payer ensemble:

$$\frac{30}{41} \text{ de } \$8.20 = \$6. \text{ Chacune des 3, payera } \frac{6}{3} = \$2.$$

Les 2 dernières personnes auront à payer ensemble:

$$\frac{11}{41} \text{ de } \$8.20 = \$2.20. \text{ Chacune des 2 payera } \$2.20 \div 2 = \$1.10.$$

Autre solution:—Le nombre total de milles = $180 \times 66 = 246$.

$\frac{11}{41}$ de \$8.20 par 246 on a: $\$0.03\frac{1}{3}$, le prix d'un mille.

$\$0.03\frac{1}{3} \times 60 = \$2.$, ce que chacune des 3 premières personnes doit payer.

$\$0.03\frac{1}{3} \times 33 = \1.10 , ce que chacune des 2 dernières personnes doit payer.

AVIS

Les Questions et Réponses du Bureau Central des Examineurs Catholiques sont en vente au prix de : 25 cts l'exemplaire, \$2.00 la série complète.

Tout paiement doit être fait par bon de poste ou argent courant : pas de timbres.

Adresse : W. Bussière, Ecole normale Laval, Québec.

On peut se procurer les mêmes Questions chez M. P. Gauvreau, libraire, 122, côte de la Montagne, Basse-Ville, Québec.

DOCUMENTS OFFICIELS

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique

Session de l'automne 1907

Séance du 25 septembre 1907 — Avant-midi.

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président ; Messieurs les archevêques de Québec et de Montréal ; Messieurs les évêques de Charlottetown, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Sherbrooke, Nicolet, Trois-Rivières, Joliette, St-Hyacinthe ; Mgr Blanche, vicaire apostolique, M. Eug. Crépeau, l'honorable H. Archambault, l'honorable J.-J. Guerin, l'honorable J.-E. Robidoux, M. Cyrille Delage, M. M.-T. Stenson, l'honorable Ph. Roy, M. Hector Champagne, M. M. Tellier, M. l'abbé Rouleau, M. l'abbé Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, Mgr Laflamme, délégué de Mgr l'évêque de Pembroke et Mgr Têtu, délégué de Mgr l'archevêque d'Ottawa.

Le procès-verbal de la précédente session est lu et adopté.

A l'occasion du jubilé épiscopal de Sa Grandeur l'évêque de Pembroke, le président du comité est prié de lui adresser le télégramme qui suit :

« A Sa Grandeur Mgr Lorrain,
Evêque de Pembroke.

« Les évêques et leurs collègues laïques du Conseil de l'Instruction publique réunis à Québec pour leur session régulière vous prient d'agréer, à l'occasion de votre jubilé épiscopal, leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonheur. »

Le sous-comité chargé de l'examen des livres et ouvrages classiques fait le rapport qui suit, lequel est adopté :

Session du 24 septembre 1907.

Présents : Mgr Blais, président ; Mgr Emard, Mgr Archambault, l'hon. J.-E. Robidoux, l'hon. Dr J.-J. Guerin, M. le Surintendant de l'Instruction publique, M. John Ahern et M. J.-V. Desaulniers.

1. « Petit manuel de l'Instruction civique », par C.-J. Magnan.

Ce sous-comité reconnaît l'utilité d'un ouvrage de ce genre, mais regrette de ne pouvoir recommander le livre de M. Magnan avant qu'il ait subi certaines corrections jugées indispensables.

2. « Complete Elementary Course of Stenography in six lessons, » par D.-R. Perrault.

Ce livre n'ayant pas été distribué aux membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ce sous-comité n'a pu l'apprécier.

3. « L'alcool et l'alcoolisme », par Ed. Rousseau.

Ce sous-comité est d'avis de recommander ce livre pour l'usage des instituteurs et des institutrices dans les écoles de la Province.

4. « Première série de lectures sur les connaissances scientifiques usuelles », par Nérée Tremblay.

Ce sous-comité recommande au Comité ce livre à condition qu'il y soit fait de nouvelles corrections indispensables.

Il est résolu, sur proposition de l'honorable M. H. Archambault, appuyé par l'honorable M. Roy : « Que M. l'abbé Dubois, et MM. J. Ahern et H. Nansot soient nommés pour examiner la liste des livres approuvés et fassent rapport à ce comité. »

Proposé par M. Cyrille Delâge, appuyé par M. J.-V. Desaulniers, et résolu :

« Qu'à l'avenir, tout ouvrage qui recevra l'approbation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, devra porter, avec la mention de cette approbation, « la date à laquelle elle a été accordée et la mention du cours auquel il est destiné. »

« Que le défaut de se conformer à cette disposition fera perdre, à l'auteur de tel ouvrage, l'approbation obtenue. »

L'honorable M. H. Archambault, appuyé par M. C. Delâge, propose :

« Que le paragraphe 5 de l'ordre du jour soit pris en considération en même temps que le paragraphe 3 du même ordre du jour. »—Adopté.

L'honorable Dr J.-J. Guerin, appuyé par Mgr l'évêque de Joliette, propose :

« Que le rapport du sous-comité chargé d'étudier la question des conférences pédagogiques soit adopté. »

En amendement :

Il est proposé par M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. John Ahern :

« Que le rapport du sous-comité chargé d'étudier la question des conférences pédagogiques soit considéré clause par clause. »—Adopté.

Séance du 25 septembre 1907 — Après-midi.

Présents : Les mêmes.

Après avoir entendu une délégation des inspecteurs d'écoles catholiques de la Province admise pour donner certaines explications, le comité décide :

« Qu'après une étude sérieuse de cette question, après le témoignage entendu d'une délégation des inspecteurs d'écoles et vu les difficultés auxquelles pourrait donner lieu une augmentation de traitement, qu'il est préférable de garder le statu-quo pour le moment et d'attendre une nouvelle expérience avant de tenter les changements proposés. »

Il est proposé par Mgr l'évêque de Valleyfield, appuyé par l'honorable juge Robidoux :

« Ce comité considérant qu'une école normale de filles, à Valleyfield, serait d'un grand avantage et qu'il existe dans cet endroit une institution capable d'en assurer le bon fonctionnement, recommande au gouvernement la fondation d'une école de filles à Valleyfield et que cette école soit confiée à la communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie. »

Séance du 26 septembre 1907 — Avant-midi.

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'archevêque de Montréal ; Messieurs les évêques de Chicoutimi, Valleyfield, Sherbrooke, Nicolet, Joliette, St-Hyacinthe ; Mgr Blanche, vicaire apostolique, M. Eug. Crépeau, M. M.-T. Stenson, l'honorable Ph. Roy, M. Hector Champagne, M. M. Tellier, M. l'abbé Dubois, M. J.-V. Desaulniers, Mgr Têtu, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa.

Le procès-verbal qui suit, de la dernière session du bureau d'examineurs des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles, est lu et adopté :

Procès-verbal de la vingt-troisième session du bureau d'Examineurs pour les aspirants à la charge d'inspecteurs des écoles catholiques, tenue à l'École normale Laval, les 27, 28, 29 et 30 août 1907.

Présents : M. M.-Th. Stenson, président ; M. l'abbé Rouleau, M. l'abbé Dubois, M. F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. Paul de Cazes, secrétaire.

A sa séance du 27 août, le bureau d'Examineurs prépare les questions qui suivent, lesquelles doivent être posées au candidat :

COMPOSITION

Vous êtes inspecteur d'écoles et lors de votre visite d'automne, vous faites une conférence pédagogique à des institutrices et à des instituteurs réunis ; que leur diriez-vous au sujet de l'enseignement de la rédaction à l'école primaire ? Faites la conférence.

PÉDAGOGIE

1. Donnez la première leçon sur les fractions.
2. Comment une institutrice doit-elle s'y prendre pour classer les élèves ? Indiquez la principale difficulté qu'on rencontre dans la classification des élèves.
3. Comment faire l'horaire d'un jour de classe, de manière que tous les groupes des élèves soient constamment occupés ?

LOIS ET RÉGLEMENTS SCOLAIRES

1. Principaux devoirs des inspecteurs d'écoles pour les écoles publiques ?
2. Devoirs des secrétaires- trésoriers de la commission scolaire ?
3. De quoi se composent le mobilier et autres fournitures scolaires ?

HISTOIRE

1. Quels sont les principaux événements politiques au Canada depuis 1838 jusqu'à la Confédération ?
2. Donnez les principaux faits du règne de Louis XIV.
3. Donnez les principaux faits du règne de Charles Ier d'Angleterre.
4. Qu'entendez-vous par la doctrine de Monroe ?

GÉOGRAPHIE

1. Nommez les capitales des provinces du Canada et dites où elles sont situées.
2. Donnez les produits de toute espèce de chaque province du Canada.
3. Quels sont les principaux fleuves de la France ? Où se déchargent-ils ?
4. Dites la situation, la population, les produits et la capitale de la république Argentine.
5. Quels sont les principaux ports de mer de l'Angleterre ?

ARITHMÉTIQUE

1. On a acheté 14 livres de raisin pour faire des confitures. Ces raisins fournissent les $\frac{5}{7}$ de leur poids de jus et ce jus est mêlé à un poids égal de sucre à l'état de sirop. Le mélange est ensuite chauffé et clarifié, ce qui lui fait perdre 3% de son poids. On demande le poids des confitures obtenues ?
2. Trois ouvriers travaillant 7 heures par jour ont fait $6\frac{1}{4}$ verges d'étoffe en 4 jours. Combien faudrait-il de temps à 8 ouvriers travaillant 5 heures par jour pour faire $18\frac{3}{4}$ verges de la même étoffe ?
3. De la somme de $12\frac{3}{5}$, $8\frac{2}{3}$, $7\frac{5}{6}$ retranchez $14\frac{7}{10}$ et divisez le reste par $1\frac{3}{4}$.
4. Une personne a fait de sa fortune deux placements dont le second ne s'élève qu'aux $\frac{5}{8}$ du premier. Le 1er placement rapporte par an 3% et le second 6%. Au bout de 1 an et 6 mois, le second placement a rapporté \$27 de plus que le 1er. A quelle somme s'élevait la fortune totale de cette personne au moment où elle l'a placée ?
5. Un billet escompté à la banque, pour 90 jours plus 3 jours de grâce, à 6%, m'a rapporté \$3450.432. Pour quelle somme ce billet était-il fait ?

GÉOMÉTRIE

1. Un cultivateur veut construire une boîte rectangulaire dont la capacité sera de 702 minots. Si la boîte doit avoir 30 pieds de longueur et 6 pieds de largeur, quelle doit en être la hauteur ? (*Dans 1 minot il y a 2218.192 pouces cubes.*)
2. Quelle est la surface en arpents d'un champ en forme de trapèze dont les côtés parallèles ont 240 et 320 pieds et la hauteur 200 pieds ?

3. Il y a un terrain circulaire dont la surface est d'un arpent, quel en est le diamètre en pieds ?
4. Quelle est la capacité en gallons d'un vaisseau cylindrique de 15 pouces de diamètre et de 3 pieds 4 pouces de hauteur ? (*Dans un gallon il y a 277.274 pouces cubes.*)
5. Quelle est la surface d'un triangle dont les côtés ont 5, 6 et 7 pouces de longueur ?

ALGÈBRE

1. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$\frac{x-1}{2} + \frac{x-2}{3} = \frac{x-3}{4}$$

2. A travaillant seul peut faire un ouvrage en t jours et B en t' jours ; combien de jours mettront-ils travaillant ensemble à faire ce même ouvrage ?
3. Divisez \$ a entre Pierre et Jean de telle sorte que la part de Pierre soit égale à n fois celle de Jean diminuée de \$ c .
4. Un cultivateur achète un certain nombre de moutons pour \$72. Il en perd 3 par maladie et vend les autres \$1 de plus par tête qu'ils ne lui ont coûté. Il gagne ainsi \$3 sur son marché ; combien chaque mouton lui avait-il coûté ?
5. La somme des termes d'une fraction est égale à 14. Si du numérateur on retranche 1 et du dénominateur 3, la nouvelle fraction égalera $\frac{1}{4}$. Quelle est la fraction ?

L'examen oral doit être subi sur la lecture française, la lecture anglaise, l'agriculture, l'hygiène, les sciences et la philosophie et la connaissance générale de la langue anglaise.

Monsieur Normand ayant été admis à subir l'examen a obtenu les notes qui suivent :

Composition, 5.—Pédagogie, 5.—Thème anglais, 6.—Version anglaise, 6.—Lois scolaires, 5.—Histoire, 5-5.—Géographie, 5.—Arithmétique, 5.—Géométrie, 6.—Algèbre, 5.—Lecture française, 5.—Lecture anglaise, 5.—Agriculture, 5.—Hygiène, 6.—Sciences et philosophie, 5.—Dessin, 4.—Ex. spécial anglais, 5.— $88.5 \div 17 = 5.3$.

M. Normand est admis avec la note « Avec distinction ».

Le Bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec produit le rapport qui suit, lequel est lu et adopté :

Québec, 12 septembre 1907.

M. le Surintendant de l'Instruction publique,

Québec.

Monsieur le Surintendant,

Pour se conformer à l'article 160 des règlements refondus du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel, pour l'année 1907.

Comme par le passé, le Bureau s'est réuni deux fois, à Québec, dans le cours de cette année. La première session, qui s'est tenue le 7 mai, a eu pour objet l'organisation générale des examens du mois de juin et spécialement l'adoption des questions sur les diverses matières du programme qui ont été soumises aux candidats. Ces questions sont annexées au présent rapport, ce qui vous permettra de constater que le Bureau, en les préparant, s'est conformé fidèlement au nouveau programme adopté par le Comité catholique.

La seconde session annuelle du Bureau a eu lieu le 30 et le 31 juillet dernier pour réviser la correction finale des épreuves et accorder les diplômes aux candidats qui ont conservé, sur les différents sujets, le nombre de points requis par les règlements.

Les aspirants aux diplômes ont été encore plus nombreux que par le passé : 1850 (23 garçons et 1827 filles) ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux exigences des règlements scolaires.

Les 1850 candidats se répartissent comme suit :

901 pour le diplôme d'école primaire élémentaire ; 875 pour le diplôme d'école

primaire intermédiaire (modèle) ; 74 pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

1331 ont passé leurs examens avec succès, savoir :

684 pour le diplôme primaire élémentaire ; 584 pour le diplôme primaire intermédiaire et 63 pour le diplôme primaire supérieur.

519 des candidats n'ont pas réussi, savoir : 217 pour le brevet d'école primaire élémentaire ; 291 pour le brevet d'école primaire intermédiaire et 11 pour le brevet d'école primaire supérieure.

Soit une moyenne de 72 pour cent qui ont obtenu des diplômes et de 28 pour cent qui ont été renvoyés. Ce résultat général est le plus satisfaisant qui ait été obtenu jusqu'ici.

Vous trouverez annexée à ce rapport une liste contenant les noms des candidats qui ont réussi, avec le degré du diplôme qui leur a été décerné, la note qu'ils ont obtenue pour ce diplôme et le lieu où ils se sont présentés pour subir l'examen. Ci-annexée également une copie de l'horaire du Bureau auquel les aspirants et les soixante-quinze examinateurs-délégués chargés de leur surveillance, aux examens des 25, 26, 27 et 28 juin dernier, ont été tenus de se conformer exactement.

L'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qui leur ont été soumises, a été publiée dans *L'Enseignement Primaire* de septembre 1907, page 52.

Les recettes de l'année 1907, provenant des droits d'examen payés par les candidats, ont permis de solder toutes les dépenses du Bureau et d'accorder à chacun de ses membres une indemnité de \$260, ainsi qu'un traitement de \$1300 à son secrétaire. Les examinateurs-délégués ont absorbé plus de \$1150 des recettes.

Il semble inutile d'ajouter que le Bureau continue à apporter toute la célérité possible dans l'accomplissement de ses travaux considérables.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Vos obéissants serviteurs,

(Signé) J.-C.-K. LAFLAMME,

Président.

(Signé) J.-N. MILLER.

Secrétaire.

Le Comité prend communication du rapport du directeur des cours publics de l'Association de St-Jean-Baptiste de Montréal, qui suit :

*Rapport du directeur des Cours publics de l'Association
St-Jean-Baptiste de Montréal*

Monsieur le Président de l'Association St-Jean-Baptiste,

Les cours publics donnés par l'Association St-Jean-Baptiste au Monument National, je suis heureux de vous le dire, ont eu cette année un plein succès. Ces cours ont été, comme de coutume, ouverts au commencement d'octobre et se sont terminés vers la fin de mars, et ont été donnés pendant tout ce temps régulièrement.

Les cours donnés ont été les suivants, avec une assistance d'au-delà de 800 membres répartis de la manière indiquée dans l'énumération ci-après, savoir :

COURS	PROFESSEURS	ASSISTANCE
Mines et Métallurgie	M. Sohier.	45 élèves
Mécanique Industrielle, 1ère et 2e année.	M. Lelua.	115 "
Agriculture et Colonisation.	M. Carufel.	85 "
Sténographie et calligraphie.	M. Perreault.	80 "
Elocution.	M. Colonnier.	190 "
Télégraphie.	M. Burroughs.	10 "
Droit usuel et appliqué.	M. G.-A. Marsan.	43 "
Hygiène populaire.	M. C.-N. Valin.	200 "

Ces divers cours ont été suivis avec une attention soutenue et une assiduité très satisfaisante. Il est évident que ces cours répondent à un besoin qui se fait sentir de plus en plus et deviennent de plus en plus appréciés. Outre les leçons données par les professeurs, des devoirs particuliers ont été donnés par plusieurs des professeurs et cette innovation a été bien accueillie par les élèves.

La clôture des cours s'est faite en séance publique dont les élèves et professeurs ont fait les frais et qui s'est terminée par une distribution de prix aux élèves les plus méritants. Cette séance a paru bien goûtée du public nombreux qui y assistait.

Outre les cours ordinaires, l'Association a donné à monsieur le professeur Noël, l'usage d'une salle, qu'elle a aussi en partie meublée, afin de lui donner l'occasion de faire connaître sa méthode d'enseignement pour les jeunes enfants qui est vraiment remarquable et a donné de très bons résultats.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre tout dévoué serviteur,

Le Directeur des cours publics,

E. LAFONTAINE.

Le comité ne voit pas d'objection à ce que la demande qui lui est adressée par M. l'inspecteur d'écoles Lippens, demandant pour des raisons spéciales l'autorisation d'avancer l'époque de ses visites d'inspection lui soit accordée, pourvu que ses visites soient faites régulièrement.

La considération de la demande de M. l'inspecteur d'écoles Savard, relative à la division de son district d'inspection, est remise à la session de ce comité du mois de mai prochain.

M. Tellier, appuyé par Mgr Archambault, propose :

« Que, dans l'opinion de ce comité, l'appel au Surintendant de l'Instruction publique, tel qu'il existait et tel qu'il était organisé immédiatement avant l'entrée en vigueur de la loi 62 Victoria, chapitre 28, devrait être rétabli et substitué à l'appel à la Cour de circuit ou à la Cour de Magistrat créé par les articles 482 et suivants de la loi de l'Instruction publique actuelle. »

Séance du 26 septembre 1907 — après-midi.

Présents : M. le Surintendant, président ; Mgr l'archevêque de Montréal ; Messieurs les évêques de Charlottetown, Chicoutimi, Valleyfield, Sherbrooke, Nicolet, Joliette, St-Hyacinthe ; Mgr Blanche, vicaire apostolique ; M. Eugène Crépeau, M. M.-Th. Stenson, l'hon. Ph. Roy, M. Hector Champagne, M. Tellier, Mgr Têtu, délégué de Mgr l'archevêque d'Ottawa.

Mgr de Valleyfield propose : « Que, advenant l'établissement d'une nouvelle école normale de filles, à Valleyfield, confiée à la communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie, ce comité recommande le révérend M. P.-A. Sabourin, Principal, et les révérends messieurs M. Marleau, E. Aubin et Louis Mousseau, professeurs de cette école. »

Le comité autorise l'école modèle de garçons de Richmond à prendre le titre d'école primaire supérieure (académie), et le couvent de Lachute et l'école des garçons de St-David d'Yamaska, à prendre le titre d'école primaire intermédiaire (modèle).

Le comité commence la distribution du fonds de l'éducation supérieure.

Séance du 27 septembre 1907 — Avant-midi.

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'archevêque de Montréal ; Messieurs les évêques de Charlottetown, Sherbrooke, Valleyfield, Nicolet et Joliette ; Mgr Blanche, vicaire apostolique ; Mgr Têtu, représen-

tant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; MM. Stenson, Hon. Ph. Roy, M. Tellier, J. Ahern et J.-V. Desaulniers.

Le comité continue la distribution du fonds de l'Education supérieure.

Le comité fait la distribution du fonds des municipalités pauvres.

Après discussion, il est résolu que la motion de M. M. Tellier soit remise à la prochaine session de ce comité.

Le comité s'ajourne.

Association des Institutrices catholiques de Québec

Séance du 2 juillet 1907.

Présents : le R. P. A. N. T. H. Valiquet, Chapelain ; MM. les Inspecteurs Roy et Guay. Institutrices officières : Melles A. Dionne, E. Trumble, O. Ferland, E. Morin, Z. Ferland, M.-L. Pépin. Délégués : M. Couillard des Prés, St-Thomas ; M. Caron, St-Pierre ; M. Boutin, Buckland ; A. Vézina, Cap St-Ignace ; M. Dussault, Les Ecureuils ; A. Ruelland, L. Ruelland, N.-Dame de Charny ; M. Hennessey, Sillery ; M. Paquin, Deschambault ; M. Bittner, St-David ; R. Parant, Beauport.

La séance est ouverte par une prière dite par le R. Père chapelain et suivie de de quelques avis précédant l'élection des officières dont le résultat fut comme suit :

Présidente : M.-A. Dionne, Sillery ; Vice-Présidente : E. Trumble, Québec ; Trésorière : O. Ferland, Québec ; Ass.-Trésorière : E. Morin, Québec ; Secrétaire : M.-L. Pépin ; Ass.-Secrétaire : Z. Ferland, Québec.

Toutes les officières ont été réélues au scrutin, et les conseillères nommées à l'unanimité.

Voici les noms de ces conseillères : Mlles O. Vézina, Cap St-Ignace ; R. Parant, Beauport ; M.-L. Ruelland, N.-D. de Charny ; M.-L. Paquin, Deschambault ; M. Dussault, Les Ecureuils ; M.-P. Turcot, Lévis ; M.-L. Thérien, Beauport ; M.-O. Ruel, St-Charles ; E. Bittner, St-David ; M.-Lse Boucher, Les Saules, Lorette.

Proposé par M. E. Morin, secondé par M. Z. Ferland et résolu que de sincères remerciements soient offerts au R. P. A. N. T. H. Valiquet, chapelain de l'Association et à MM. les Inspecteurs pour leur dévouement envers l'Association.

Proposé par M. E. Trumble, secondé par M. A. Vézina et résolu que l'Association a appris avec regret la démission de M. C. Bouchard, Inspecteur d'écoles, que de sincères remerciements lui soient adressés comme à un de ses dévoués fondateurs ; que M. Bouchard soit nommé membre honoraire, et que copie de cette résolution lui soit adressée.

MARIE-LOUISE PÉPIN, SEC.,

125, Ste-Marguerite, St-Roch, Québec.

N. B.—Toutes les institutrices ont intérêt à faire partie de l'Association. Pour devenir membre, il suffit d'envoyer la modique somme de 25 centins par mandat-poste à la secrétaire.

S. G. Mgr Lorrain

S. G. Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, a célébré récemment le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le cinquantenaire de l'École normale Laval

Fêtes grandioses et inoubliables

Mercredi, 25 septembre

Au moment où la livraison d'octobre de *L'Enseignement Primaire* doit aller sous presse, se terminent les fêtes splendides du cinquantenaire de l'École normale Laval. Encore sous l'empire d'une profonde émotion, je ne puis, aujourd'hui, que dire un mot de ces fêtes dont l'écho est parvenu au public par la voie de la grande presse.

Les noces d'or de l'École normale Laval ont été célébrées avec entrain, bonheur et enthousiasme. Les anciens et les anciennes élèves de cette maison, accourus au nombre de sept cents de toutes les parties du Canada et des États-Unis, ont revécu, pendant les deux journées désormais inoubliables, pour eux, des 25 et 26 septembre 1907, les jours de leur prime jeunesse. Ils ont retrouvé leur *Alma Mater* telle qu'ils l'avaient quittée jadis : toujours accueillante et affectueuse. Ils se sont réchauffés à son foyer hospitalier et ils ont inondé d'un bonheur ineffable le cœur et l'âme du Principal et des professeurs.

Dès mercredi matin, à neuf heures, les *anciens* et les *anciennes* élèves arrivaient par groupes nombreux et réjouis. La joie débordait de toutes les âmes, et jusqu'à midi les éclats joyeux d'un revoir impatientement attendu jetèrent leurs notes sonores aux échos de la plaine historique de Sainte-Foy, où se trouve situé le département des instituteurs de l'École normale Laval. Cette première réception intime, mais combien cordiale, était faite par le Comité des Fêtes du cinquantenaire. Les officiers du comité : MM. C.-J. Mignan, président, G.-S. Vien, 1er vice-président (1), Antoni Lesage, secrétaire, Laurent Simonneau, trésorier, étaient accompagnés de leurs collègues. Un bureau de renseignements était à la disposition des visiteurs, et dans une autre salle on était invité à inscrire sa signature dans des registres spéciaux.

La réception de M. le Principal aux anciens élèves

À deux heures, le même jour, eut lieu l'impressionnante réception de M. le Principal aux anciens élèves. C'est M. J.-B. Cloutier, le seul survivant des élèves-maîtres de mai 1857, qui présenta, au nom de tous, une adresse remarquable par l'ampleur du style et l'élevation des idées. C'est d'une voix forte, quoique émue, que M. Cloutier lut cette belle adresse. Nous publierons cette jolie page dans la prochaine livraison, ainsi que la paternelle réponse de M. le Principal.

La réception à Spencer Wood

À 3½ heures précises, les anciens élèves, au nombre de trois cents, montaient dans des voitures gracieusement fournies par le Comité des fêtes. Puis le joyeux convoi se mit en route pour la résidence vice-royale. Par une belle journée fin de septembre, rien de plus admirable que le trajet du chemin Saint-Louis. Le feuillage, encore vert, commence néanmoins à se nuancer de rouge et d'or. Et tout en allant, sans cesser d'être au bonheur du retour, plus d'un ancien élève se laisse captiver par

(1) M. J. Ahern, deuxième vice-président, était retenu au Parlement par ses devoirs de membre du Comité catholique.

le charme des souvenirs qu'évoquent les plaines de Sainte-Foy et d'Abraham.

Mais déjà nous sommes sous les bois enchantés de Spencer Wood, et la résidence du Lieutenant-Gouverneur se montre discrètement à travers les arbres.

La réception de Sir Amable Jetté, de Lady Jetté et de Mlle Jetté faite aux anciens élèves de l'École normale Laval fut des plus aimables et des plus sympathiques. Jamais ceux qui en ont été l'objet n'oublieront les trop courts moments où ils furent les hôtes du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Après avoir été présentés à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, à Lady et à Mlle Jetté, tous furent invités à se grouper en avant de la résidence vice-royale pour permettre à M. Beaudry, photographe de Québec, de fixer à jamais l'un des moments les plus solennels du cinquantenaire. Sir Amable Jetté au centre, Mgr Rouleau à droite, le président du comité à gauche et tous les anciens élèves réunis par ordre de classe posèrent devant ce petit appareil qui seul peut assurer la survivance à nos traits fugitifs.

Puis tous revinrent sous la marquise du château, où le président du Comité des fêtes lut l'adresse suivante au représentant du Roi :

A Son Honneur Sir L.-A. Jetté,

Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Les anciens élèves de l'École normale Laval sont très touchés de votre délicate attention à leur égard. En votre qualité de représentant du Souverain, vous avez bien voulu offrir gracieusement à un groupe important du personnel enseignant de cette province, une réception officielle. Cette démarche de votre part, M. le Lieutenant-Gouverneur, fait le plus grand honneur à la classe enseignante ; nous tenons immédiatement à vous en exprimer notre plus entière reconnaissance.

Le témoignage d'estime que vous accordez aujourd'hui aux instituteurs est une haute leçon qui portera d'heureux fruits, nous en avons le ferme espoir. Lorsque les contribuables de cette province apprendront quel cas le chef de l'Exécutif fait de l'humble mais noble état d'instituteur, peut-être comprendront-ils encore mieux leurs devoirs envers les éducateurs de l'enfance.

L'acte que vous posez aujourd'hui, Monsieur, est non seulement un acte de bienveillance, mais c'est encore et surtout un acte de haute et saine politique qui vivra éternellement dans les annales administratives de notre province.

Sous votre titre officiel, permettez-nous, M. le Lieutenant-Gouverneur, de reconnaître celui d'ancien membre du Conseil de l'Instruction publique. Malgré vos graves devoirs, vous vous êtes souvenu des liens qui vous rattachaient autrefois à l'école primaire. Nous vous en remercions bien sincèrement.

Qu'il nous soit permis d'exprimer à Lady Jetté l'hommage de notre respect, et de la remercier pour le grand intérêt qu'elle porte aux choses de l'éducation.

L'auteur de la « La Vie de Madame d'Youville » comprendra combien l'hospitalité présente de Spencer-Wood est douce et agréable au cœur de l'instituteur canadien. Nulle plus que Lady Jetté est en mesure d'apprécier le mérite de ceux et celles qui consacrent leur vie à l'Instruction morale et religieuse de la jeunesse.

M. le Lieutenant-Gouverneur, en nous conviant sous ce toit vice-royal, vous avez voulu proclamer à la face du pays entier que l'instituteur est digne de tous les égards, qu'il mérite la sympathie et l'admiration des grands comme la reconnaissance des humbles. Soyez-en félicité.

Entre le ministre qui gouverne l'État et l'instituteur qui contribue à sa prospérité en répandant l'Instruction, il n'y a qu'une différence : c'est que la fonction de l'un est plus honorifique, le mérite moral est le même. Tout humble qu'est notre profession, nous en sommes fiers. « L'hysope vaut le cèdre aux yeux du Créateur » a dit Jouffroy.

Dans le public, on se méprend parfois sur la valeur du rôle joué par l'instituteur. Parce que le maître d'école canadien vit ignoré, qu'il accomplit sa tâche de chaque jour dans le silence, on s' imagine que son rôle est de peu d'importance et que lui-même est presque une nullité. Quelle aberration !

Au lendemain de la capitulation de Montréal, on vit le paysan canadien, sans émotion apparente, retourner à sa charrue pour réparer avec patience et tenacité les désastres accumulés pendant les dernières guerres. Quelques historiens virent là de l'indifférence, de l'apathie. Bien au contraire, le geste du laboureur, notre père, était beau dans sa simplicité, grand dans sa modestie. Le grain jeté en cette terre encore rouge du sang des vaincus et des vainqueurs, contenait une promesse de revanche : la revanche de la prospérité sur la misère, de la paix sur la guerre.

Depuis un siècle et demi, l'instituteur canadien, à l'instar du laboureur, creuse laborieusement le sillon pour y jeter la semence d'une saine éducation religieuse et patriotique. Grâce à cette semence, le petit-peuple cédé à la puissante et noble Angleterre a su conserver son autonomie nationale et préserver de toute corruption sa religion, sa langue et ses lois. Lui aussi, l'instituteur, fut un puissant ouvrier de la noble et pacifique revanche du vaincu sur le vainqueur.

Lorsque dans un instant, les anciens élèves de l'École normale Laval entendront tomber des lèvres de Sir Amable Jetté, représentant de Sa Majesté le roi d'Angleterre, gouverneur de ce que fut autrefois la Nouvelle-France, des paroles d'encouragement à sonorité bien française, ils se reporteront en esprit au temps glorieux où Champlain, Frontenac, Vaudreuil, gouvernaient notre pays. Depuis ces jours lointains, bien des événements se sont passés sur les bords du Saint-Laurent. Les hasards de la guerre, ou plutôt, la Providence a permis que nous fussions séparés de l'ancienne France, notre mère inoubliable. Depuis cette date, les canons se sont tus, les haines se sont apaisées et les deux nations naguère ennemies vivent dans une paix profonde. Le bonheur social dont nous jouissons n'est pas le résultat de l'imprévu, il est le fruit d'une longue et prudente éducation inculquée dans l'âme du peuple par le prêtre et l'instituteur, les deux vrais amis de notre nationalité.

À l'aurore de ce vingtième siècle, l'instituteur canadien, comme ses devanciers, ne poursuit qu'un idéal : apprendre à la nation ses devoirs envers Dieu et le Roi, et mettre dans son cœur un bien vif amour envers le beau pays qui lui garantit paix, prospérité et bonheur.

C.-J. MAGNAN,

Président du Comité des fêtes du cinquantenaire de l'École normale Laval.

Québec, 25 septembre 1907.

Sir Louis A Jetté répondit avec cette attitude de haute distinction qui le caractérise, dans les termes suivants :

« Monsieur le Président, messieurs les anciens élèves de l'École normale Laval,

Je suis très honoré de la visite que vous voulez bien me faire, et très touché, M. le Président, des aimables paroles que vous m'adressez au nom de tous.

La haute importance du rôle de l'instituteur dans toute société civilisée n'est, je crois, contestée nulle part, mais s'il est un pays où elle doit être encore plus facilement admise, c'est, il me semble, dans notre heureuse et paisible province de Québec, où grâce à une formation chrétienne et à une salutaire discipline des esprits, nous avons jusqu'ici échappé aux rêves et aux utopies qui, ailleurs, troublent trop souvent les intelligences et menacent de faire crouler les institutions les plus sages.

Cette formation, je le constate avec vous, M. le Président, c'est à nos éducateurs que nous la devons, c'est à eux que revient l'honneur d'avoir donné à cette province une population calme, loyale, sincère et sensée, qui sait résister aux entraînements irréfléchis et apprécier avec justesse les avantages d'une situation singulièrement favorable. Et cependant, messieurs, ce que vous accomplissez ainsi est avant tout une œuvre de dévouement,—vos traitements le démontrent,—mais, par un bienfait de la Providence,—vous l'avez sans doute remarqué comme moi,—ce sont celles-la qui nous tiennent le plus au cœur. Vous êtes heureux du bien que vous faites et résignés au sacrifice pour avoir le droit de continuer à le faire. Soyez assurés, messieurs, que malgré l'insouciance et l'égoïsme de ces temps difficiles, il reste encore dans notre société canadienne, de nombreux appréciateurs des nobles sentiments, et

que ceux-là vous tiennent compte de ce que vous faites pour maintenir notre peuple à la hauteur de sa tâche et assurer ainsi l'accomplissement de ses destinées.

Lady Jetté est très sensible, messieurs, à l'hommage que vous lui offrez et je vous en remercie bien sincèrement pour elle.

Laissez-moi vous assurer, en terminant, que nous serons tous deux très heureux, si le souvenir que vous emporterez de cette visite à Spencer-Wood vous est aussi agréable que celui que nous en conserverons nous-mêmes. »

Après la réponse de Sir L.-A. Jetté, M. Antoni Lesage, secrétaire du Comité des fêtes, communiqua à Lady Jetté une jolie adresse de la part des anciennes élèves. Cette démarche délicate toucha profondément l'épouse distinguée de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Voici l'adresse des *anciennes* :

« A Lady Jetté, Québec.

Madame,

En ce jour de Jubilé de la fondation de l'École normale Laval, veuillez permettre à l'Association des institutrices catholiques de la section de Québec, dont la plupart des membres sont des anciennes élèves de l'École normale Laval, de vous présenter l'hommage respectueux de ses sincères félicitations pour l'encouragement que vous donnez à la littérature nationale et le bienveillant intérêt que vous portez à la jeunesse canadienne.

L'institutrice laïque des petites écoles, dans sa modeste sphère, grâce à sa formation pédagogique, contribue elle aussi, pour sa part, au développement de l'intelligence et à la formation du cœur et de la volonté de la jeunesse. L'institutrice laïque et l'institutrice religieuse, émules, sans être rivales, travaillent avec zèle et abnégation au progrès de l'instruction publique. Comme des sœurs, elles puisent leur dévouement à la même source vivifiante de la religion.

Aussi ces humbles institutrices osent-elles compter sur le bienveillant appui moral de celle qui est la compagne distinguée du premier dignitaire civil de notre province.

Madame,

Veuillez nous permettre aussi de vous prier d'être auprès de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur l'interprète de nos sentiments de respect et de gratitude pour le bienveillant encouragement qu'il a toujours donné à l'instruction publique dans notre province.

MARIE-LOUISE PEPIN,

Secrétaire. »

AUORE DIONNE.

Présidente.

Les visiteurs furent ensuite aimablement invités à prendre part à un goûter servi dans la grande salle de réception de la résidence vice-royale. Puis, par groupe familial, on se répandit dans les jolis parterres de Spencer Wood. Ce fut l'heure de délicieuses causeries intimes où les souvenirs de jeunesse vinrent en foule à la mémoire de chacun.

A cinq heures, le cortège reprit le chemin de Québec : tous étaient enchantés de l'accueil dont ils venaient d'être l'objet.

Une leçon d'histoire

Pendant que les confrères jouissaient du bonheur de se revoir dans cet endroit admirable qu'est Spencer Wood, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur proposa à M. le Principal de conduire les élèves-maitres (qui avaient eu la bonne fortune d'assister à la réception) à l'endroit exact où Wolfe, guidé par le traître Vergor, escalada la falaise de l'Anse au Foulon, le 13 septembre 1759. Cette leçon d'histoire, donnée par un vice-roi, revêtait un caractère exceptionnel.

Le concert-promenade.—L'illumination

De 8 à 10 heures, mercredi soir, la fanfare de l'Artillerie Royale, gracieusement mise à la disposition du Comité des Fêtes par Son Honneur le Maire de Québec, fit entendre des airs joyeux, s'harmonisant bien aux sentiments d'allégresse qui débordaient de tous les cœurs.

La façade de l'École normale était brillamment illuminée. Les portraits transparents des Principaux dans les fenêtres produisaient un effet superbe. Tous, anciens et anciennes furent heureux de revoir, dans un pareil décor, les figures aimées de l'École normale, reproduite ci-après, brillait d'un vif éclat : de chaque côté, les portraits de MM. Chauveau et de LaBruère produisaient un excellent effet.

Ce concert-promenade fournit l'occasion aux anciens élèves de se retrouver en famille et de causer des douces choses d'antan.

Faute de temps et d'espace (le dernier *seize* de la présente livraison doit aller incessamment sous presse) nous sommes obligé, bien à regret, de remettre la suite du récit des fêtes au mois prochain.

Disons, néanmoins, que la journée du jeudi fut le digne couronnement du cinquantenaire. Messe, banquets, séance littéraire et musicale, tout fut beau et réconfortant.

Ajoutons que les plus hauts personnages ecclésiastiques et civils rehaussèrent de leur présence l'éclat des fêtes.

Nous en donnerons une liste complète dans la prochaine livraison.

C'est bien à regret que nous interrompons notre récit. Il nous tarde de dire combien la journée de jeudi fut belle et consolante, de rappeler le bonheur des anciennes élèves à se retrouver sous le toit hospitalier des Dames Ursulines qui, au témoignage de toutes, comblèrent leurs hôtes de délicatesse et de bonté : de rappeler aussi le grand succès qui couronna le banquet des anciens, honoré de la présence du Lieutenant-Gouverneur, de Mgr l'Archevêque de Québec et de plusieurs autres évêques, du Secrétaire de la Province, du Juge en chef, et de plusieurs autres personnages. Que dire de la séance solennelle qui couronna les fêtes ? sinon qu'elle fut digne du cinquantenaire. Le Surintendant de l'Instruction publique présidait, à sa droite se trouvaient le Gouverneur-général, Lord Grey et Lady Grey ; l'Archevêque de Québec, le Premier Ministre, l'Honorable L. Gouin ; à sa gauche, le Lieutenant-gouverneur, Lady Jetté, Sir F. Langelier, juge en chef, le Président du Comité des fêtes, Mgr Rouleau, l'honorable A. Robitaille.

La Société symphonique de Québec exécuta un programme musical avec un brio et un talent remarquable. Les discours furent très goûtés.

Deux mille personnes assistaient à cette soirée de gala.

Ecoles normales

En vertu d'un récent arrêté ministériel, la fondation de l'École normale des Trois-Rivières est décidée. Cette école, confiée aux Dames Ursulines, est destinée aux jeunes filles. Les cours ouvriront en septembre 1908.

Les cours de l'École normale de Chicoutimi sont ouverts depuis les premiers jours de septembre dernier. Plus de soixante élèves se sont inscrites dès le début de l'année scolaire. Les élèves sont sous la garde des Religieuses du Bon-Pasteur.

Le procès-verbal de la récente réunion du Comité catholique nous apprend que sur proposition de S. G. Mgr Emard, le Comité catholique a recommandé l'établissement d'une école normale de filles à Valleyfield ; cette institution devant être confiée aux Sœurs de Jésus-Marie.

LIBRAIRIE CLASSIQUE

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS,
177, rue St-Joseph, Québec.

Comme toujours cette importante maison est au premier rang pour le grand choix des LIVRES CLASSIQUES et le MATÉRIEL SCOLAIRE. Les municipalités, collèges, couvents, instituteurs, institutrices, sont toujours assurés de trouver à cet important établissement, ce dont ils ont besoin : et un ESCOMPTE spécial leur est accordé.

Vu qu'il y a un changement considérable cette année dans le prix des CLASSIQUES en général, La Cie J.-A. Langlais & Fils toujours de l'avant, vient de publier un nouveau catalogue d'une soixantaine de pages pour l'utilité de ses nombreux clients : demandez-le, il vous sera adressé gratuitement. Ce catalogue sera suivi dans le cours de l'année d'un autre beaucoup plus complet, et avis de sa publication sera donné dans *L'Enseignement Primaire*.

La Cie J.-A. Langlais & Fils a beaucoup de SPÉCIALITÉS, entre autres, elle édite un grand nombre de livres classiques nouveaux. Pour l'ouverture des classes, elle offre les trois nouveaux livres suivants :

INSTRUCTION CIVIQUE.—Nouvelle édition de *l'Organisation Politique et Administrative*, par C.-J. Magnan. Manuel conforme au nouveau programme d'études pour les écoles catholiques de la Province. Prix, 30 cts.

MANUEL PRATIQUE d'hygiène — Anatomie et physiologie, par le Dr Paradis : ouvrage rédigé en trois cours, pour les diplômes élémentaire, modèle et académique.

OUVRAGE APPROUVÉ par le Conseil de l'Instruction publique. Prix, 30 cts.

ALGÈBRE.—Notes sur la composition des facteurs en produits, sur la décomposition des expressions algébriques en facteurs et sur la discussion des problèmes du premier degré, par A. Fyen, I. C., professeur de mathématiques à l'École Centrale de préparation et d'arpentage de Québec. Prix, 35 cts.

LA CIE LANGLAIS rappelle à ses nombreux clients, pour l'ouverture des classes, les nouveaux livres qu'elle a édités dans le cours de l'année scolaire 1906-07, et qui ont été accueillis avec succès, surtout par les candidats aux diplômes. Ces livres sont :

Connaissances Usuelles, par N. Tremblay ;

L'Analyse Grammaticale et *l'Analyse Logique*, par C. J. Magnan ;

Hygiène, par le Dr Paradis.

BANCS D'ÉCOLES.—La vente cette année a obtenue un succès sans précédent. Nos prix sont modérés et nos meubles sont d'un fini parfait, tout en combinant la beauté, la force et le confort.

JOURNAL D'APPEL.—Le seul approuvé est celui de *J. N. Miller*. Exigez qu'on vous le donne, lorsque vous le demandez.

CARTES GÉOGRAPHIQUES et Globes terrestres. Tableaux noirs, comme toujours, le plus grand choix aux meilleurs prix.

ÉCRITURE.—Calligraphie canadienne, écriture penchée à droite.

ABÉCÉ.—Nouvelle méthode de lecture par l'image, par N. Tremblay : Premier livre, 5cts ; Deuxième livre, 10cts.

TABLEAUX DE LECTURE, par B. Lippens. Deux magnifiques tableaux de 36 pouces par 24. Prix : \$1.00 les deux tableaux.

CODE CATHOLIQUE ou *Commentaires du catéchisme de Québec*, par l'abbé D. Gosselin.

S'adresser à P. GAUVREAU, 122, Côte la Montagne, Québec.

N. B.—Le 20e mille est en circulation.